

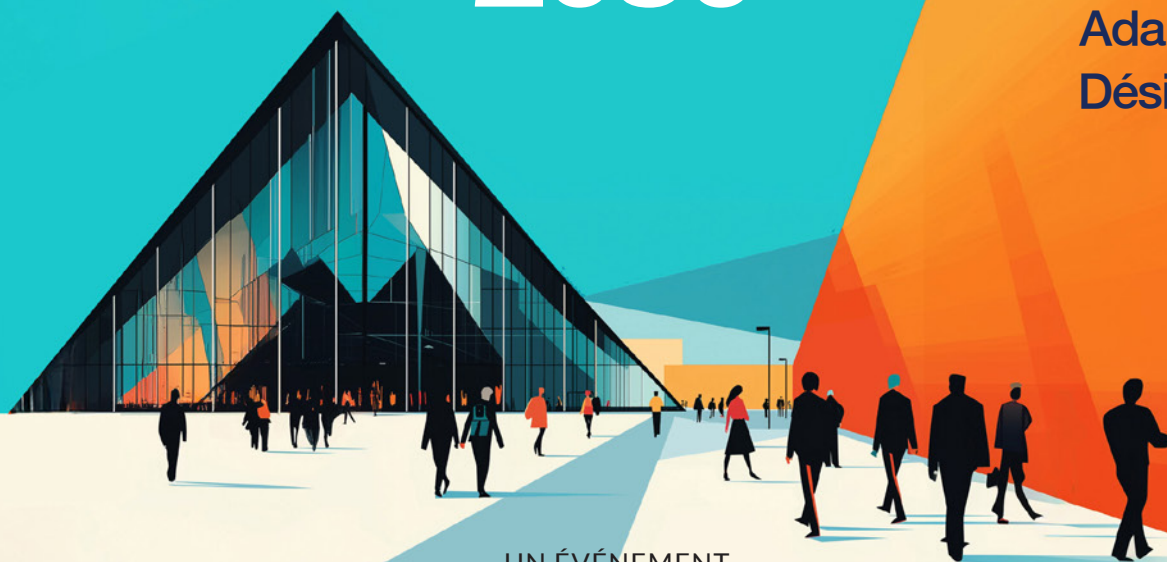
ENERJ
MEETING
LYON 2026

LYON
15 Septembre
2026
PALAIS DE
LA BOURSE

JOURNÉE DE L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE
DU BÂTIMENT

LE MANI FESTE BÂTIR 2050

Sobriété
Efficacité
Décarbonation
Adaptation
Désirabilité



UN ÉVÉNEMENT
[**batiactu**]
GROUPE

lyon.enerj-meeting.com

[**batiactu**] **XPAIR**


GOUVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

CSTB
le futur en construction


**PLAN BÂTIMENT
DURABLE**


**CLUSTER
ECO BÂTIMENT**
/ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES


**ville &
aménagement
durable**
(Réinventons nos pratiques)


**BTP RHÔNE
ET MÉTROPOLE**

LES PARTENAIRES

Partenaires qui soutiennent la journée EnerJ-meeting



Partenaires



Partenaires médias



édito



Isabelle Zagnoni

Directrice,
ENERJ-MEETING

Transformer maintenant, construire durablement

Face à l'urgence climatique, à la raréfaction des ressources et aux profondes mutations économiques et sociales, le secteur du bâtiment ne peut plus se contenter d'intentions. Il doit agir, accélérer et démontrer que la transition est possible, concrètement, dans chaque projet et sur tous les territoires.

C'est précisément la vocation d'EnerJ-meeting Lyon : réunir celles et ceux qui imaginent, décident, conçoivent, financent, construisent, rénovent et exploitent les bâtiments de demain. Cette nouvelle édition porte une conviction forte : les solutions existent déjà, mais leur déploiement à grande échelle exige une vision commune, des retours d'expérience partagés et une mobilisation de toute la chaîne de valeur.

Décarboner le bâtiment ne relève pas d'une réponse unique. Il faut simultanément massifier la rénovation, anticiper les prochaines étapes de la RE2020, développer le réemploi et les matériaux bio et géosourcés, mobiliser les énergies renouvelables et fatales, améliorer le pilotage énergétique et préserver les ressources essentielles, au premier rang desquelles l'eau.

Aujourd'hui, l'atténuation est indissociable de l'adaptation. Comment concevoir des bâtiments et des villes habitables dans un climat pouvant atteindre 50 °C ? Comment assurer le confort d'été sans accroître les consommations ? Comment préserver la qualité de l'air intérieur et mieux intégrer le vivant, la sobriété et la santé dans nos choix constructifs ? Ces questions ne concernent plus un avenir lointain. Elles déterminent dès aujourd'hui la pérennité de nos bâtiments et la qualité de vie dans nos territoires.

Cette transformation doit rester économiquement soutenable et garantir la qualité architecturale. Cela suppose de changer de méthode. Construire avec plus d'agilité, transformer plutôt que démolir, valoriser l'existant, raisonner en coût global et en carbone, mutualiser les compétences, mesurer les performances réelles : autant de leviers qui dessinent les nouveaux contours de l'architecture et de la construction.

Le programme d'EnerJ-meeting Lyon 2026 traduit cette approche globale. Retrouvez dans ce Manifeste les enseignements, les expériences et les convictions exprimés lors de cet événement de référence pour les prescripteurs du bâtiment.

Face à la diversité des situations, nous vous souhaitons une journée riche de découvertes des trajectoires possibles et des solutions qui font leurs preuves pour accélérer l'action collective.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des intervenantes et intervenants, nos partenaires ainsi que tous les professionnels présents pour la richesse de leurs contributions. Leur engagement démontre que la transition du bâtiment est déjà à l'œuvre.

À nous, désormais, de lui donner toute son ampleur.

Isabelle Zagnoni

PS : Vous trouverez la version PDF de ce Manifeste sur le site lyon.enerj-meeting.com

[**batiactu**]

100% UTILE POUR
COMPRENDRE
ANALYSER
ANTICIPER

Accédez aux offres d'abonnement
[Digital - Magazine - Studio]



01 84 01 16 64



Philippe Valentin

Président,

*CCI LYON MÉTROPOLE -
SAINT-ÉTIENNE - ROANNE*

Fondateur,

GROUPE VALENTIN

Philippe Valentin a fondé le Groupe Valentin, spécialisé dans la construction industrielle, tertiaire et le logement. Président de la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne depuis 2021, il engage sa transformation et renforce son rôle d'investisseur au service du territoire, notamment à travers des projets structurants comme le Hub des sécurités et Lyon-Rhône Terminal.

Bâtiment durable : l'ambition est posée, reste à tenir le rythme

Il n'existe sans doute pas de secteur plus concret pour incarner la transition écologique que le bâtiment. Chaque mètre carré construit, rénové ou repensé, façonne notre manière de vivre, de travailler et de consommer notre énergie. C'est un terrain d'action immédiat, où compétitivité et exigence environnementale doivent avancer main dans la main.

Nous connaissons tous les chiffres. Après trois années de repli, le secteur entrevoit en 2026 un modeste rebond de +1,8 %, porté par une reprise timide du logement neuf. Un signal encourageant malgré un environnement contrasté : le marché de la rénovation énergétique recule pour le cinquième trimestre consécutif, alors même que l'Anah a mobilisé 4,39 milliards d'euros d'aides en 2025 (+16 %), permettant la rénovation de plus de 379 000 logements, dont 120 000 rénovations d'ampleur. Ce paradoxe résume nos défis : l'ambition est posée, les moyens progressent, mais la dynamique de terrain peine à suivre.

Le défi est passionnant et parfois vertigineux. Repenser notre habitat, notre urbanisme, notre consommation d'énergie et de matériaux : toute une filière doit évoluer. Car la transition écologique est un défi, mais elle est aussi et surtout une opportunité.

Ce cap, nous ne le fixons pas seuls. La Déclaration de Chaillot, signée en mars 2024 lors du Forum mondial Bâtiment et Climat, a posé un premier engagement international autour de la décarbonation et de la résilience des bâtiments. En France, la RE2020 structure cette trajectoire depuis 2022 : elle évalue nos bâtiments neufs sur leur empreinte carbone globale, sur tout leur cycle de vie, et pousse vers des matériaux bas-carbone et biosourcés, par paliers jusqu'en 2031.

Entre l'ambition réglementaire et la réalité des chantiers, il y a un chemin à parcourir ensemble : massifier la rénovation globale, sécuriser son financement, former les compétences de demain, généraliser le réemploi.

La CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne prend sa part dans cet effort. L'État nous fixe pour 2026 un objectif de 380 entreprises du bâtiment sensibilisées sur le bâtiment durable par an, ainsi qu'un accompagnement pour la réalisation de bilans carbone. Accompagner concrètement les dirigeants, c'est leur donner les moyens d'anticiper la réglementation plutôt que de la subir, et de transformer une contrainte en avantage compétitif. Des rendez-vous comme EnerJ-meeting prolongent cette dynamique, en réunissant décideurs, architectes, industriels et pouvoirs publics.

Soyons tous mobilisés, chacun à notre place, pour bâtir l'avenir énergétique de notre territoire - une ambition collective que la CCI entend porter aux côtés de chaque acteur de la filière.

[**batiactu**]

100% UTILE POUR
COMPRENDRE
ANALYSER
ANTICIPER

Accédez aux offres d'abonnement
[Digital - Magazine - Studio]



01 84 01 16 64

SOMMAIRE

EDITO

Isabelle Zagnoni

Directrice,
ENERJ-MEETING

Philippe Valentin

Président,
CCI LYON MÉTROPOLE -
SAINT-ETIENNE - ROANNE
Fondateur,
GROUPE VALENTINCONFÉRENCE 1
BAS CARBONE - GÉO ET
BIOSOURCÉS - HORS-SITE -
COPROPRIÉTÉ - GESTION DE L'EAU

Olivier Calvarese

Architecte associé,
ANMA ARCHITECTES URBANISTES PAYSAGISTES

Laure Mondange

Directrice développement grands projets,
BOUYGUES IMMOBILIER

Damien Poyet

Architecte,
AGENCE DPA

Mathieu Bruley

Chef de projet éco-conception,
MILIEU STUDIO

Denis Javelle

Responsable habitat,
Direction Auvergne-Rhône-Alpes,
BOUYGUES BÂTIMENT

Joël Baud-Grasset

Président,
FNCAUE ET SYANE

Paul Clément

Associé, Directeur agence de Lyon,
TERAO

Marjolaine Meynier-Millefert

Présidente,
ALLIANCE HQE-GBC
Vice-présidente,
STOP FRAUDES
Ancienne députée du Nord-Isère

François Pelegrin

Architecte-urbaniste
ARCHITECTURE PELEGRIN

Philippe Pelletier

Président
PLAN BÂTIMENT DURABLE

Éric Gibeaux

Directeur régional résidentiel,
ICADE PROMOTION

Clément Vergély

Architecte
VERGÉLY ARCHITECTES

3 Raphaël Ménard

Président du directoire,
AREP GROUPE

3

Marion Dupré

Directrice générale,
INSPIRE

5

Zacharie Faure

Ingénieur bois et paille porteuse,
Associé,
SCOP PAIPITE

Cédric Hamelin

Architecte DPLG, Cofondateur,
Associé et gérant,
SCOP PAIPITE

8

Noémie Hennebelle

Architecte associée,
LIEUX FAUVES

9

Cédric Fontaine

Gérant,
FONTAINE INGÉNIERIE

9

Florence Van de Putte

Responsable clientèle copropriété,
FONCIA

10

Héloïse Faure

Responsable d'équipe, Chargée
d'affaires,
SÉNOVA

10

CONFÉRENCE 2
RE2020 (RE2028/2031) -
RÉEMPLOI - CONFORT D'ÉTÉ -
QAI - SURÉLÉVATION

25

12 Simon Barret

Associé, Directeur de l'agence
de Lyon
TRIBU ENERGIE

13

Elisa Massé

Cheffe de projets – Associée,
ETAMINE

14

Quan Vu

Architecte, Directeur de projets,
AGENCE SATHY

15

Coline Vinçon

Architecte associée,
DE PLUS BELLE

16

Thomas Bonnenfant

Vice-président,
CROA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

17

Gautier Chapuis

Adjoint au Maire de Lyon, en charge
du climat, de l'adaptation de la ville
et des patrimoines municipaux,
VILLE DE LYON

18

Alexandra Lebert

Directrice de domaines d'action
stratégique recherche,
CSTB

19 Sébastien Mollon

Responsable de programmes,
VILOGIA

32

20 Julien Rivat

Architecte, Gérant,
ATELIER D'ARCHITECTURE RIVAT

33

21 Jean-Manuel Perraudin

Architecte associé
ATELIER ARCHITECTURE
PERRAUDIN

34

21 Émilie Perrot-Meyer

Directrice de l'immobilier,
ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT
DE SAINT-ÉTIENNE (EPASE)

35

22 Julien Leclercq

Architecte associé,
VURPAS ARCHITECTES

35

23 Jérémy Chagnon

Architecte associé,
INSOLITES ARCHITECTURES

36

24 Alexandre Campillo

Directeur région Auvergne-Rhône-Alpes,
SEDELKA

36

24 Blandine Melay

Responsable du service transition énergétique,
MÉTROPOLE DE LYON

37

Claire-Sophie Coeudevez

Directrice opérationnelle,
MEDIECO

38

TRIBUNES

39

26 Emmanuel Francois

Chairman,
DATA GOVERNANCE ALLIANCE
(DG4SC)

40

CONFÉRENCES TECHNIQUES
ET PITCHS
RETOURS D'EXPÉRIENCES

41

28

29

30

31

Conférence plénière 1

BAS CARBONE
GÉO ET BIOSOURCÉS
HORS-SITE
COPROPRIÉTÉ
GESTION DE L'EAU

INTERVENANTS



Olivier CALVARESE Laure MONDANGE

ANMA
BOUYGUES IMMOBILIER

Olivier Calvarese,
Architecte associé,
ANMA ARCHITECTES
URBANISTES PAYSAGISTES

Architecte issu d'une formation technique dans le bâtiment, Olivier Calvarese rejoint ANMA en 2007 et devient l'un des associés de la nouvelle équipe de direction formée en 2020. Dessinateur et expert de l'habitat, il se spécialise dans la conception d'opérations de logement dans lesquelles la recherche de la plus haute qualité d'usage prévaut toujours sur la forme.



 olivier-calvarese

Laure Mondange,
Directrice développement
grands projets,
BOUYGUES IMMOBILIER

Directrice du développement grands projets chez Bouygues Immobilier (Agence Lyon Métropole) et urbaniste de formation (Master stratégies territoriales et urbaines, Sciences Po Paris), Laure Mondange pilote les réponses aux consultations et le montage d'opérations immobilières complexes, intégrant de forts enjeux urbains, sociétaux et environnementaux.



 laure-mondange

Fiers de vivre la Ville Nouvelle : une architecture soignée au service d'une requalification exemplaire du cadre de vie

À Rillieux-la-Pape, au cœur d'un territoire en plein renouvellement, Bouygues Immobilier, ANMA Architectes Urbanistes et The Good Factory (paysagiste) s'associent pour réaliser 118 logements en accession libre et abordable sécurisée, un parking souterrain ainsi qu'un commerce au sein de l'opération Rillieux Centre-Ville. Réparti entre trois volumes (R+6, R+7, R+14), le projet constitue par son emplacement, sa silhouette et son ambition architecturale, une pièce de liaison entre Rillieux Village et la Ville Nouvelle et un signal urbain fort pour le nouveau quartier.

Pensé comme un îlot ouvert, traversant et généreusement planté, le projet repose sur une articulation étroite entre architecture et paysage. Conçu avec l'appui d'un écologue, il favorise la biodiversité, multiplie les strates végétales et prolonge les continuités écologiques du quartier. Les cheminements et les espaces d'usage accompagnent le quotidien, tandis que les noues paysagères infiltrent naturellement les eaux pluviales et contribuent au rafraîchissement.

ANMA et Bouygues Immobilier défendent une architecture remarquable à l'économie maîtrisée avec une seule idée en tête : concevoir des logements que l'on aimerait habiter. Balcons et loggias généreuses, celliers d'étages, quatre à six logements maximum par paliers, bi-orientation quasi systématique, vues dégagées, protections solaires intégrées, terrasse commune... La qualité d'usages guide le projet à toutes les échelles. Et le choix des matériaux prolonge cette exigence : béton bas-carbone, blocs de fibres végétales, laine de bois, menuiseries extérieures bois...

Pour y parvenir, il s'agit, dès les premiers coups de crayon, de viser les indicateurs de spatialité les plus pertinents afin de trouver les meilleurs paramètres de l'équation carbone-économie-usages. Chaque bâtiment est conçu avec le même niveau d'exigence, tout en développant une écriture singulière. ANMA mobilise à cet effet son Tableau de Bord Qualité Logement qui permet d'objectiver la qualité d'usage à travers une cinquantaine d'indicateurs. Cette démarche s'accompagne d'un suivi carbone dès l'esquisse, réalisé directement depuis les maquettes Revit grâce au logiciel Time To Beem, ainsi que d'un contrôle économique précis fondé sur les volumes de matière mis en œuvre, grâce au logiciel Attic+.

Cette ambition se prolonge dans la démarche Cœur de Vie de Bouygues Immobilier qui place très concrètement le confort de vie quotidien au cœur de la conception : rangements intégrés dès l'entrée, espaces extérieurs suffisamment profonds pour être réellement utilisés, plans meublés et espaces de manœuvre précisément dimensionnés... Le tout appuyé par un configurateur numérique permettant aux acquéreurs de tester différentes organisations de leur appartement, déplacer ou créer des cloisons, imaginer un espace de télétravail, une buanderie ou un dressing, choisir les finitions. Le logement devient ainsi un espace déjà approprié avant d'être habité.

L'équipe parvient à ainsi à concilier qualité architecturale, sobriété environnementale et maîtrise économique. Cette approche permet de proposer une architecture qui sort de l'ordinaire : un geste fort, une cinétique singulière et une qualité d'habiter perceptible dès la découverte du projet.

Damien POYET Mathieu BRULEY

AGENCE DPA
MILIEU STUDIO

Damien Poyet,
Architecte,
AGENCE DPA

Après près de quinze ans de codirection d'une agence lyonnaise d'une vingtaine d'architectes, il fonde DPA en 2021. L'agence développe un format volontairement à taille humaine, garantissant une attention soutenue à chaque projet, un dialogue étroit avec les maîtres d'ouvrage et une implication directe dans toutes les phases de conception. Elle intervient en autonomie sur des projets d'échelle moyenne et s'associe, selon les contextes, à des équipes françaises ou internationales pour des opérations de plus grande envergure.



 dpa-ii-damien-poyet-architecte

Mathieu Bruley,
Chef de projet éco-conception,
MILIEU STUDIO

Ingénieur INSA de Lyon, Mathieu Bruley pilote des projets d'éco-conception chez Milieu Studio, après plusieurs années en maîtrise d'œuvre sur des opérations neuves et réhabilitations lourdes (tertiaire, santé, industrie). Il accompagne maîtres d'ouvrage et concepteurs sur la performance énergétique, le confort et la conception bas carbone, pour concilier performance et contraintes du site.



PiXEL - Une histoire durable

Un bâtiment durable est avant tout un édifice que l'on a envie de faire durer.

La qualité architecturale de l'existant est donc le premier élément à considérer. Conserver et révéler, plutôt que démolir et reconstruire. L'immeuble du 23 rue Renan à Lyon en est une parfaite illustration. Conçu par l'architecte lyonnais Marc Rinuccini en 1957, ce bâtiment présente une architecture soigneusement dessinée et des techniques constructives qui lui ont permis de traverser le temps. Son nouveau propriétaire, Relyens, a naturellement choisi la voie de la rénovation.

Comment répondre aux enjeux contemporains, qu'ils soient d'usage ou climatiques, tout en respectant et révélant les qualités architecturales de l'existant ? Pour écrire la suite de l'histoire, il fallait comprendre les chapitres précédents.

Le quartier Jean Macé, violemment bombardé en 1944, s'est reconstruit dans les années 1950.

Comme pour soigner ses blessures de guerre, il accueille un nombre important de bâtiments aux formes arrondies, comme si la ville cherchait intuitivement douceur et apaisement.

Le bâtiment de la rue Renan fait partie de ceux-ci. La courbe d'origine était masquée derrière un revêtement de panneaux de granit créant des facettes anguleuses.

Le choix a été fait de supprimer la pierre existante et d'habiller la façade d'une nouvelle peau constituée d'une mosaïque de verre émaillé, mate et brillante, jouant avec la lumière qui vient la caresser afin de retrouver et sublimer à nouveau ses courbes.

L'approche bioclimatique s'est construite en faisant du bâtiment existant l'acteur central du projet. Cette volonté d'apaisement guide le choix des teintes, l'habillage courbe du hall d'entrée accompagnant les usagers, et l'absence d'équipements techniques visibles limitant toute pollution visuelle.

La stratégie environnementale privilégie des systèmes passifs ou peu énergivores : réseau de chauffage urbain, ventilation naturelle, rafraîchissement adiabatique, déstratificateurs et plafond rayonnant. Les panneaux de granit déposés ont été stockés sur site puis réemployés comme revêtement de sol du hall. Leur pose en opus incertum valorise les pierres cassées lors de la dépose et raconte à la fois l'histoire de l'ancienne façade et celle du nouveau projet.

L'humain est au centre des attentions de ce projet : l'utilisateur naturellement (espaces de travail apaisants, évaluation du confort étudié grâce au diagramme de Givoni, espaces partagés, accès à la lumière naturelle, etc.) ; mais également les personnes qui ont œuvré pour la construction de ce nouveau chapitre de l'histoire du bâtiment. Des portraits d'ouvriers et scènes de chantier seront exposés de façon permanente sur ses murs.

Denis JAVELLE

BOUYGUES BÂTIMENT

Denis Javelle,
Responsable habitat,
Direction Auvergne-Rhône-Alpes
BOUYGUES BÂTIMENT

Ingénieur de formation, il accompagne, depuis plus de 10 ans, les acteurs du logement social du Rhône dans leurs projets de construction et de réhabilitation de leur parc, avec une conviction forte : innover pour accélérer la transformation énergétique du parc et bâtir des logements abordables au service des habitants et du vivant.



Réhabilitation multisite : massifier la rénovation à l'échelle d'un parc diffus et diversifié. Retour d'expérience sur le passage de l'étiquette G/F à C/B pour 540 logements individuels et collectifs

La rénovation énergétique du parc de logements ne pourra se concrétiser sans une capacité nouvelle à intervenir de manière rapide, coordonnée et qualitative sur des patrimoines diversifiés. Le projet conduit par Bouygues Bâtiment Sud-Est pour Alliade Habitat en constitue une illustration exemplaire : 540 logements, répartis sur plus de 80 sites, sur 4 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, avec une diversité de situations architecturales et techniques.

Au-delà de son ampleur, cette opération démontre qu'il est possible de concilier massification de la rénovation, performance énergétique et qualité de service aux habitants. L'ambition est claire : contribuer à l'éradication des logements énergivores, avec un objectif d'atteindre l'étiquette C minimum et B pour 30 % d'entre eux, dans un calendrier optimisé de 16 mois.

Réussir un tel défi suppose une méthode rigoureuse. Elle repose d'abord sur une connaissance fine du patrimoine, sur sa segmentation par typologies et sur la définition de bouquets de travaux adaptés à chaque configuration. Elle implique également une organisation capable de traiter simultanément un grand nombre de sites, de gérer les autorisations administratives nécessaires, d'optimiser la logistique et d'intervenir en site occupé.

Ce projet met ainsi en lumière les conditions concrètes d'une opération de massification réussie : l'accompagnement des locataires, la structuration des équipes par zones géographiques, le recours aux entreprises locales et l'appui à des acteurs d'insertion traduisent une approche complète, à la fois technique, sociale et territoriale.

Dans un contexte d'urgence climatique et de transformation du parc résidentiel, cette démarche ouvre une voie utile. Elle montre que la réhabilitation du patrimoine diffus peut devenir un levier majeur de décarbonation, à condition d'être pensée non comme une succession d'opérations isolées, mais comme une stratégie d'ensemble, structurée, reproductible et attentive aux réalités du terrain.

Réhabiliter massivement ne signifie pas standardiser sans discernement. Cela signifie au contraire organiser la complexité, mutualiser les savoir-faire et déployer des solutions adaptées pour améliorer durablement la qualité du bâti, le confort des habitants et la performance environnementale du parc.

Joël BAUD-GRASSET

FNCAUE

Joël Baud-Grasset,
Président,
FNCAUE et SYANE

Conseiller départemental du canton de Sciez (Haute-Savoie) depuis 2004, et conseiller communautaire dans la Vallée Verte, Joël Baud-Grasset pratique l'agropastoralisme sur ses alpages et a exercé de nombreuses fonctions électives aux différentes échelles des collectivités. Il a été élu à la chambre d'agriculture de Haute-Savoie de 2001 à 2006.



© Françoise Cavazzana

Pas sans les usagers !

Nous sommes tous investis en faveur de la transition énergétique. Agriculteurs, techniciens, ouvriers, ingénieurs, chercheurs, décideurs, animateurs de réseaux, conseillers... Comment faire sens ? Comment dépasser les clivages et faire ensemble sur le terrain, pour le terrain, pour les usages et usagers ?

Au quotidien, depuis bientôt 50 ans, les CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement - service public local) soutiennent, accompagnent les projets innovants et exemplaires, sensibilisent, animent des conférences territoriales d'acteurs locaux, conseillent gratuitement les particuliers, forment les professionnels.

Géosourcé, biosourcé, réemploi, frugalité, sobriété, expérimentation, diffusion, portée à connaissance, transition, participation... Faisons ensemble un petit tour d'horizon de l'existant et des voies d'amélioration concrètes possibles de la réhabilitation de patrimoine ancien à la construction sobre, de la ville durable à l'urbanisme favorable à la santé...

Les CAUE sont des structures agissant sur le territoire au quotidien, pour les porteurs de projet, les élus. Ils créent chaque jour des espaces pour croiser les regards, agir en transversalité, répondre au quotidien des habitants, des citoyens, des usagers, des associations, des professionnels, des enfants et des grands.

A l'heure où la méfiance vis-à-vis des élus se poursuit, les CAUE sont des structures humbles mais actives, présidées par des élus où ces derniers se battent sans relâche en faveur de la qualité du cadre de vie, du vivre-ensemble, de l'adaptation au changement climatique.

Dans la Drôme, le maire de Montjoux transforme son village pour créer des îlots de fraîcheur en zone rurale, des espaces publics sobres, aménagés grâce aux circuits courts et avec du réemploi.

En Savoie, le patrimoine culturel d'Ugine est réhabilité pour accueillir un lieu d'exposition exemplaire à partir du réemploi. Dans la Drôme de nouveau, un maire s'est battu pour réhabiliter une friche industrielle en tiers-lieux et en habitation en s'appuyant sur la structuration d'une filière de chanvre destiné à la construction.

De leurs côtés, les agriculteurs jouent leur partition en faveur du sol et de la biodiversité. Les architectes sont en pleine ébullition.

Les CAUE, à la croisée des chemins, vous offrent un aperçu des remontées exemplaires venues du terrain, loin des intérêts financiers de tel ou tel marché.

Paul CLÉMENT

TERAO

Paul Clément,

Associé, Directeur agence de Lyon,
TERAO

Paul Clément travaille depuis 15 ans au sein de bureaux d'étude en conception environnementale du bâtiment. A travers différentes expériences au sein du monde de l'énergie en exploitation puis d'ingénierie en travaux de bâtiments durables, il est passé du domaine de l'énergie, au bas carbone, à la résilience en climats futurs... Depuis 10 ans au sein de Terao, il dirige l'agence lyonnaise depuis près de 7 ans et pilote l'ensemble des expertises techniques du bureau d'étude.



De la performance énergétique, au HQE, au bas carbone, à la résilience climatique... pour une grande synthèse ?

Le métier d'ingénieur environnemental n'a cessé de se réinventer : bioclimatisme et bâtiment basse consommation dans les années 1990, approche holistique et certification HQE dans les années 2000-2010, bas carbone et RE2020 dès 2015, et, bien tardivement au sortir des années COVID : résilience climatique. Cette trajectoire suit fidèlement l'évolution des courants de pensées au niveau de la société civile : énergie, développement durable, atténuation, adaptation. À notre échelle, nous sommes passés « du kWh, au nombre d'étoiles, au kgCO₂ au degré Celsius ».

Mais un décalage nous interpelle. A chaque nouvelle canicule, dans les grands médias et les groupes de discussions, l'importance du sujet de résilience climatique fait consensus (malheureusement résumé à « clim ou pas clim »). A nos tables de conception, le confort d'été reste souvent traité à la marge, une case de plus à cocher. Une case d'un cahier des charges malheureusement bancal, encore au stade embryonnaire des sciences sur le sujet (« 40 h max > 28°C » ?).

Nous avons encore du mal à franchir ce pas : penser non pas simplement le confort en climat actuel, mais la résilience sanitaire en climat futur. Ce n'est pas une question de volonté — c'est une question de méthodes et de référentiels partagés. Ce retard est d'autant plus préoccupant qu'il s'accumule avec les autres exigences du bâtiment durable : quelle priorisation adopter ? Que faire à iso-coût ?

Performance énergétique, bas carbone, confort d'été — ces dimensions s'imbriquent et ne peuvent pas être traitées en silo. En osant emprunter une des nombreuses réflexions d'Edgar Morin sur la pensée complexe qui nous encourage à sortir des pensées en silos, il faut « naviguer dans un océan d'incertitudes à travers des archipels de certitudes » : nos données physiques, nos simulations, nos retours de terrain.

Nous n'avons pas toutes les réponses. Mais nous avons des ingénieurs déterminés à se creuser la tête collectivement et scientifiquement. La grande synthèse que ce titre appelle n'est pas une utopie — c'est un chantier ouvert, et plus nécessaire que jamais.

Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT

ALLIANCE
HQE- GBC

Marjolaine Meynier-Millefert,
Présidente,
ALLIANCE HQE-GBC
Vice-présidente,
STOP FRAUDES
Ancienne députée du Nord-Isère

Présidente de l'Alliance HQE-GBC, association reconnue d'utilité publique réunissant les acteurs du cadre de vie durable dans une vision transversale et multicritères, propriétaire de la marque HQE et membre français du World Green Building Council, elle est aussi vice-présidente de l'association Stop Fraudes. Députée du Nord- Isère de 2017 à 2024, elle a, dans le cadre de son mandat, été vice-présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire et co-animatrice du plan de rénovation des bâtiments.



Rénover pour 2050 : une approche globale pour une performance durable

Dans un contexte marqué par les incertitudes économiques, les tensions géopolitiques, les évolutions réglementaires et l'accélération du changement climatique, le secteur du bâtiment est confronté à un défi majeur : répondre à des attentes toujours plus fortes sans céder à la tentation des réponses uniques.

Les bâtiments rénovés aujourd'hui seront encore là dans plusieurs décennies. Cette réalité impose de conserver une vision d'ensemble et de long terme : anticiper les conditions climatiques de demain, garantir durablement la résilience des territoires et le bien-être des occupants.

En effet, la performance environnementale ne peut se résumer à un seul indicateur, qu'il s'agisse de l'énergie ou du carbone, et ne répondre qu'à des objectifs ponctuels. Adaptation au changement climatique, confort, qualité de l'air, eau, biodiversité, économie circulaire, viabilité économique : seule une approche globale et multicritère permet de construire des solutions réellement durables et adaptées à la diversité des territoires et des usages.

Mais fixer un cap ne suffit pas : encore faut-il se donner les moyens de l'atteindre. Dans un contexte de contrainte durable sur les finances publiques, la massification de la rénovation ne pourra reposer exclusivement sur les subventions. L'enjeu est donc de faire émerger de nouveaux modèles, capables de mobiliser davantage de capitaux privés et de transformer le coût immédiat des travaux en investissement de long terme.

Plusieurs voies existent déjà : valoriser les économies futures et garantir la performance, raisonner en coût global, faire évoluer les durées et les modalités de financement, mieux intégrer la valeur créée ou préservée par la rénovation, ou encore orienter les capitaux vers les actifs dont la performance environnementale est mesurée et documentée. Il faut désormais expérimenter, combiner et déployer ces mécanismes à grande échelle.

La réglementation fixe le cap et garantit un socle commun. La puissance publique doit continuer à soutenir les ménages et les projets qui ne peuvent trouver seuls leur équilibre. Mais réussir à l'horizon 2050 suppose d'aller plus loin : créer un cadre stable de coopération permettant aux acteurs publics, privés et financiers d'innover ensemble et, notamment par des démarches volontaires, de faire émerger les solutions opérationnelles dont la transition écologique aura besoin demain.

Le défi est finalement autant financier que technique : faire de la performance environnementale non plus seulement un coût à financer, mais une valeur à créer, à préserver et à partager.

François PELEGRIN

ARCHITECTURE PELEGRIN

François Pelegrin,
Architecte-urbaniste
ARCHITECTURE PELEGRIN

François Pelegrin est architecte, urbaniste, chercheur et fondateur de l'agence Architecture Pelegrin. Engagé depuis plus de quarante-cinq ans en faveur de la transition écologique et numérique du cadre bâti, il est une figure reconnue de l'innovation dans la construction, notamment autour du BIM et de la requalification architecturale à l'échelle de l'îlot. Il est président d'honneur de l'UNSA, membre du CAH, de l'Alliance HQE-GBC et du Plan Bâtiment Durable.



À quand le retour au bon sens, au bien commun, à l'humain, et la prise en compte du coût de l'inaction ?

L'architecture est bien plus qu'un simple art de construire des bâtiments. Elle traduit l'histoire, la culture et les valeurs d'une société tout en répondant aux besoins de ceux qui y vivent. Depuis les premières habitations jusqu'aux réalisations contemporaines, elle a constamment évolué pour intégrer les avancées techniques, les enjeux environnementaux et les nouveaux usages. Chaque époque a laissé son empreinte à travers des styles qui témoignent de l'évolution des savoir-faire et des modes de vie.

Au-delà de son aspect esthétique, l'architecture façonne notre quotidien. Les logements et les espaces publics influencent notre manière de vivre, de travailler et d'interagir. Un bâtiment bien conçu favorise le confort, la santé et le bien-être grâce à une réflexion globale sur la lumière, les volumes, les matériaux et l'organisation des espaces.

Aujourd'hui, le rôle de l'architecte est plus déterminant que jamais face aux défis climatiques. Sa mission ne consiste pas seulement à dessiner un bâtiment, mais à concevoir un projet capable de dialoguer avec son environnement. L'approche bioclimatique constitue le cœur de cette démarche. Dès les premières esquisses, l'architecte analyse l'orientation du terrain, l'ensoleillement, les vents dominants, le relief et la végétation afin de tirer parti des ressources naturelles. Il optimise les apports solaires en hiver, limite les surchauffes estivales, favorise la ventilation naturelle et réduit les besoins énergétiques avant même le recours à des équipements techniques. Cette réflexion en amont distingue l'architecture bioclimatique d'une simple addition de solutions écologiques.

Les outils numériques et les simulations thermiques et environnementales lui permettent aujourd'hui d'évaluer les performances du projet dès sa conception et d'améliorer son efficacité tout en garantissant la qualité des espaces de vie.

Ainsi, l'architecture associe créativité, maîtrise technique et responsabilité environnementale. En plaçant le climat, le site et les usages au cœur de la conception, l'architecte imagine des bâtiments sobres, confortables et pérennes. Son expertise ne se limite pas à construire : elle consiste à créer des lieux de vie capables de répondre durablement aux enjeux sociaux, environnementaux et humains de notre époque.

PROJET DE BUSSEY-SAINT-GEORGES : ÉTUDE DE L'ENSOLEILLEMENT/ARCHIWIZARD.



Philippe PELLETIER

PLAN BÂTIMENT DURABLE

Philippe Pelletier,
Président
PLAN BÂTIMENT DURABLE

Avocat honoraire, Philippe Pelletier est l'auteur de nombreux rapports publics relatifs à la question du logement et de l'urbanisme. Après avoir été président de l'UNPI, puis de l'Anah de 1998 à 2008, il a été nommé, en 2009, président du Plan Bâtiment Durable. Membre du CSCEE, Philippe Pelletier est également président du conseil de surveillance de la fédération Habitat et Humanisme.



Rénovations avec objectif 2050 : leviers et financements

C'est une belle aventure collective que je vous présente ce 15 septembre : celle de très nombreuses personnes engagées sur le chemin vers des bâtiments durables, de basse consommation et en neutralité carbone, qui ont jugé nécessaire, à l'invitation du Plan Bâtiment Durable, de faire ensemble un point d'étape.

Voilà plus de quinze ans en effet que nous marchons sur ce chemin que nous avons contribué à construire, fait d'incitations et d'obligations, d'objectifs et de dispositifs divers adaptés à chaque type de bâtis, et le moment est bienvenu de s'interroger sur la pertinence de ces organisations pour accompagner le reste du parcours vers 2050 : ne faut-il pas, fort de l'expérience du mouvement engagé, ajuster nos priorités, réviser notre démarche, bref nous adapter à un contexte social, économique, environnemental et politique qui a évolué ?

C'est la question que nous avons mise en concertation, et qui a suscité une énergie peu commune pour proposer un nouvel élan fait de décarbonation et d'électrification des usages, d'actions collectives à l'échelle d'un quartier, de financements et de mobilisation d'épargne qui viennent seconder les subventions qui se réduisent, de gouvernance locale qui ajuste les règles générales aux particularismes du territoire, de performance accrue de la part des entreprises de travaux et de services pour rassurer les maîtres d'ouvrage et leur garantir un résultat. Ce tableau renouvelé est celui que je brosserai devant vous : votre avis nous est précieux.

Éric GIBEAUX

ICADE

Éric Gibeaux,
Directeur régional résidentiel,
ICADE PROMOTION

Éric Gibeaux est directeur régional résidentiel chez Icade Promotion (AURA – Bourgogne Franche-Comté). Fort de plus de 25 ans d'expérience dans la promotion immobilière, engagé sur la question de l'urbanisme au service du logement, il porte des projets de régénération urbaine exemplaires et place la responsabilité sociale, économique et environnementale au cœur de son action.



Manifeste pour une régénération urbaine duplicable

Au 145 Cours Lafayette, dans le 6^{ème} arrondissement de Lyon, une ancienne tour de bureaux des années 1970 se mue en résidence de 101 logements.

Ce projet, baptisé 6^{ème} Art Lafayette, n'est pas une opération ordinaire. **C'est une démonstration, une preuve par l'acte que notre métier peut et doit se réinventer.**

Notre réflexe n'est plus de démolir pour reconstruire, mais c'est de chercher à préserver et re générer. La ville ne se refait pas sur la ville, mais avec la ville.

Chaque bâtiment obsolète est une source de matière première à valoriser.

Cette tour inoccupée, gagnée par l'obsolescence, de 8 840 m² de surface de plancher et de 15 étages, représentait exactement ce gisement.

La mutation urbaine commence nécessairement par un dialogue territorial.

Un projet de cette dimension en plein cœur de Lyon n'aurait pas été possible sans une volonté politique forte. La Ville et la Métropole de Lyon ont adhéré d'emblée à notre démarche, permettant la révision du PLU et l'évolution du bail emphytéotique des Hospices Civils de Lyon attaché au terrain.

Elle se construit également à l'appui du bon sens et d'une rigueur technique permettant d'utiliser l'existant et de recréer l'indispensable. Sur 6^{ème} Art Lafayette, un exosquelette autoporté, imaginé par l'architecte Clément Vergely, crée des balcons de près de 4 mètres de profondeur. Les façades, préfabriquées hors site, ont permis de gagner sur tous les plans : coûts, délais, qualité, insertion urbaine.

En choisissant la réhabilitation, nous avons économisé 2 310 tonnes d'équivalent CO₂, soit 30 % d'impact carbone en moins par rapport à une démolition-reconstruction.

C'est également le choix d'un équilibre économique et social assumé permettant la réalisation de 47 logements sociaux, ainsi que 54 logements haut de gamme en accession libre.

Contrairement aux idées reçues, réhabiliter ne coûte pas moins cher, c'est environ 30 % de plus qu'une démolition-reconstruction. L'équation est délicate, mais ici, dans un arrondissement aux prix de marché élevés, elle a tenu.

6^{ème} Art Lafayette n'est pas une recette miracle. C'est une méthode souple, reproductible sur des objets similaires avec des dizaines de tours standardisées des années 1970-1990 en France : autant de gisements à mobiliser pour créer du logement dans des bâtiments mal exploités.

À nous de trouver les modèles pour le faire de façon satisfaisante, et de jouer notre rôle décisif dans l'avènement de la ville durable.

Clément VERGÉLY

VERGÉLY ARCHITECTES

Clément Vergély,
Architecte
VERGÉLY ARCHITECTES

Créée en 2000, l'agence Vergély Architectes intervient dans des contextes urbains, ruraux et patrimoniaux, en cultivant une diversité d'échelle. Ses réalisations ont en commun leur ancrage dans le site qui les accueille. Qu'il s'agisse de paysage, de construction, d'usage ou d'atmosphère, l'existant constitue la matière première de tous ses projets. Solliciter la mémoire et le sens permet d'exprimer la continuité ou la coexistence du passé avec le présent.



Rénovation de l'îlot « 145 Lafayette » à Lyon

La fabrication de ce morceau de ville est issue d'un travail itératif et clairvoyant avec la SPL Lyon Part-Dieu, avec l'AUC et avec la maîtrise d'ouvrage pour permettre la régénération de la ville comme préalable décisif au projet d'architecture.

C'est un temps long, de dialogue, de prospective, de connaissance de ce qui est déjà là, de délicatesse dans le respect des personnes qui parcourent et habitent ce quartier.

L'objectif est de trouver le projet juste à cet emplacement précis, un projet juste par son programme, par ses usages, par la prise en compte de l'espace public, par son écriture des formes construites dans sa durabilité environnementale, économique et sociale.

Régénérer, activer et stimuler la ville sont un potentiel d'innovation supérieur à celui de la simple démolition-reconstruction. Un projet de transformation, c'est agir sur une matière vivante, dont on hérite, qui est déjà là.

Les choix ont été les suivants :

- 1- Conservation de tous les bâtiments à l'exception de l'extension provisoire.
- 2- Suppression des parkings en sous-sol au profit d'un sol en pleine terre.
- 3- Ouverture du site au quartier grâce à un passage public depuis le cours Lafayette jusqu'à la rue Juliette Récamier.
- 4- Changement de destination d'une tour de bureaux en immeuble de logements.
- 5- Utilisation du bois pour la fabrication des planchers et des façades.
- 6- Réécriture de l'image en béton des bâtiments à vocation tertiaire pour dialoguer davantage avec le quartier qui les accueille.
- 7- Plantation de 40 arbres sur le parvis et sur le jardin intérieur pour fabriquer un îlot de fraîcheur.

L'acte de transformer contrairement à celui de construire offre un potentiel insoupçonné difficilement perceptible au premier abord. Les contraintes d'enveloppe se transforment en potentiel d'usage, les nuisances sur l'environnement sont réduites au minimum nécessaire et l'image de la transfiguration est inattendue et souvent inventive.

L'approche de la « durabilité » en architecture ne peut être uniquement technique ou normative, elle doit aussi se transcrire par une préoccupation et une recherche constructive liée à l'évolutivité et la capacité des bâtiments à être transformés.

La reconversion des bâtiments existants permet par conséquent sur des sujets variés, la transformation des contraintes en opportunités.

Raphaël MÉNARD

AREP

Raphaël Ménard,
Président du directoire,
AREP GROUPE

Ingénieur et architecte (Polytechnique, École des Ponts, École d'architecture de Paris-Belleville), il s'attache à articuler ingénierie, architecture et enjeux environnementaux. Il dirige AREP, agence pluridisciplinaire spécialiste des mobilités et des espaces publics.



Vers la légèreté : le nouveau régime énergétique de l'architecture et de la construction

Comment passer d'une construction fondée sur l'abondance énergétique, l'extraction et l'accumulation matérielle à une architecture adaptée à un monde aux ressources limitées et à l'horizon d'une économie post-carbone ?

L'ère fossile a ouvert une parenthèse : celle d'une énergie abondante, invisible, capable d'accompagner toutes les décisions de forme, de programme et d'usage.

Béton, acier, verre, chauffage, climatisation et éclairage permanent ont rendu possible une architecture plus libre, mais aussi plus lourde, plus dépendante et plus émettrice.

Aller vers la légèreté, c'est se préparer à refermer cette parenthèse sans renoncer à l'ambition architecturale.

C'est réinterroger le besoin, réparer plutôt que reconstruire, transformer l'existant, réduire la demande énergétique, réemployer les matériaux, mobiliser les ressources locales et retrouver la puissance des solutions passives.

Marion DUPRÉ

INSPIRE

Marion Dupré,
Directrice générale,
INSPIRE

Ingénieure des Mines spécialisée en bâtiment durable, Marion Dupré a rejoint en 2021 l'agence d'architecture et d'ingénierie Archigroup, au sein de laquelle elle dirige le bureau d'études environnement INSPIRE. Elle s'investit dans des actions de sensibilisation et de formation des professionnels ou futurs professionnels à l'intégration des enjeux environnementaux dans les projets immobiliers.



Le bon matériau au bon endroit, définir le bon emploi !

Biosourcés (matière renouvelable d'origine végétale ou animale) ou géosourcés (matière d'origine minérale faiblement transformée), ces matériaux encore trop souvent vus comme une contrainte, sont une réponse aux enjeux environnementaux actuels (ressources, émissions de GES, etc.).

L'adage « le bon matériau au bon endroit » paraît trivial lorsqu'on l'énonce, encore faut-il prendre réellement le temps de s'interroger pour chaque type d'ouvrage. Chaque choix se confronte à des enjeux concrets : sécurité incendie, tenue structurale, impact carbone, confort et santé, gestion de chantier (préfabrication, réduction des déchets et nuisances), assurabilité, etc. Le béton reste globalement incontournable pour les fondations, les ouvrages horizontaux peuvent être en béton ou bois, les ouvrages verticaux offrent plus de possibilités selon les enjeux : bois, pierre, terre crue, chanvre, paille, etc.

Bien construire avec ces matériaux, c'est anticiper : rationaliser les choix dès l'esquisse, adapter la conception à la trame constructive possible. Cela suppose de connaître la compatibilité entre le parti architectural et les règles professionnelles ou documents techniques qui encadrent la mise en œuvre.

L'anticipation vaut aussi pour l'approvisionnement. La pierre en est un bon exemple : un dialogue préalable est nécessaire avec la carrière pour le dimensionnement des blocs et pour connaître la temporalité et le volume disponible.

Bien construire avec ces matériaux, c'est également bien s'entourer : une maîtrise d'ouvrage et un architecte volontaristes, des bureaux d'études spécialisés selon les matériaux, un bureau de contrôle au fait des techniques, des entreprises de travaux formées. La collaboration conditionne la réussite de la mise en œuvre à plus grande échelle des matériaux bio et géosourcés.

Au-delà de l'impact carbone réduit de ces matériaux, un autre atout est souvent sous-estimé : la très grande majorité de ces matériaux est démontable et séparable, pour que le bâtiment d'aujourd'hui devienne une ressource de matériaux demain.

Le bon matériau au bon endroit, une responsabilité collective.



© Entourage Communication

Architecte : Archigroup

Zacharie FAURE Cédric HAMELIN

SCOP PAIPITE

Zacharie Faure,
Ingénieur bois et paille porteuse,
Associé,
SCOP PAIPITE



Cédric Hamelin,
Architecte DPLG, Cofondateur,
Associé et gérant,
SCOP PAIPITE

Depuis la création de l'association Nebraska, il y a près de 20 ans, Cédric Hamelin et ses partenaires construisent des bâtiments en paille porteuse et développent la recherche sur ce sujet.

Au fil des années, il cofonde, avec Mathilde Lapiere et Sami Houem, la SCOP Paipite. Dans un second temps, la société accueille deux nouveaux associés : Bénédicte Romangin-Piétri, gestionnaire administrative et financière, et Zacharie Faure, ingénieur bois.

Innovation disruptive : la paille porteuse et l'ITE paille à grande échelle

Dans un contexte de dérèglement climatique, le bâtiment doit répondre à plusieurs enjeux en même temps : réduire fortement son empreinte carbone, atteindre une haute performance énergétique en hiver et rester confortable lors des canicules. Paipite développe pour cela des murs biosourcés et géosourcés préfabriqués à très faible impact carbone, aussi bien en construction neuve avec la paille porteuse, qu'en isolation thermique par l'extérieur (ITE) en bottes de paille enduites.

La paille porteuse préfabriquée permet de faire évoluer une technique jusque-là principalement artisanale vers un modèle semi-industriel. Les murs sont constitués d'éléments porteurs biosourcés, préfabriqués et enduits directement en atelier.

Cette préfabrication a été développée pour répondre à plusieurs difficultés concrètes : limiter la dépendance aux conditions météorologiques, réduire les coûts, fiabiliser la qualité, maîtriser les délais. Elle contribue aussi à rassurer les maîtres d'ouvrage, architectes, bureaux de contrôle et assureurs en proposant un procédé plus reproductible et mieux maîtrisé.

Ce modèle nous a permis de livrer notre premier bâtiment R+2 en paille porteuse préfabriquée à Vénissieux. Commandé par le bailleur social Batigère, il comprend huit logements sociaux.

Paipite est également fortement engagée dans le développement de l'ITE paille en France. En 2026, la SCOP doit réaliser l'isolation thermique par l'extérieur du siège de la SAFER du Centre, à l'aide de panneaux de paille enduits préfabriqués, pour environ 1 000 m² de façades.

Chaque chantier permet ainsi de faire progresser la technique. Les retours d'expérience contribuent notamment aux travaux menés autour des futures Règles Professionnelles Paille Porteuse et ITE Paille, portées par le RFCP et Nebraska, dont la publication est envisagée à l'horizon 2027-2028.

Mais notre projet ne repose pas uniquement sur la performance technique. Nous cherchons aussi à développer une petite industrie à taille humaine, équipée d'outils stationnaires et ergonomiques qui réduisent la pénibilité sans fragmenter le travail.

Notre ambition est de changer d'échelle sans perdre le sens : construire des bâtiments passifs, résilients et très faiblement carbonés, tout en développant des emplois qualifiés et durables.



© Franck Paubel

Les 75 pans de murs, de 8m² chacun, ont été installés en 3 semaines en R+2.



cedric-hamelin-architecte-illustrateur/

Noémie HENNEBELLE

LIEUX FAUVES

Noémie Hennebelle,
Architecte associée,
LIEUX FAUVES

Diplômée de l'École d'Architecture de Lyon, Noémie Hennebelle exerce en tant qu'architecte depuis vingt ans. Elle a rejoint Lieux Fauves en 2021 en tant que responsable de l'équipe études du pôle architecture. Au sein de l'agence, elle développe des projets bioclimatiques, activant les filières bio, géosourcées et du réemploi.



Construire biosourcé, géosourcé, territorialisé

L'écriture architecturale de nos projets est intrinsèquement conduite par les principes bioclimatiques et le recours aux ressources locales bio-géosourcées, qui fondent la construction soutenable et permettent la décarbonation de l'acte de construire. Elle s'inscrit également dans la philosophie du nouveau vernaculaire qui vise à valoriser les spécificités morphologiques, volumétriques ou matérielles du territoire, pour conforter une identité de lieu.

Nous faisons donc le choix de mobiliser les ressources locales et les savoir-faire locaux pour concevoir des bâtiments qui manifestent la trajectoire bas carbone des territoires et qui (ré)activent les filières avec leur savoir-faire.

Pour le projet du centre sportif de Faverges, commune forestière, nous avons fait le choix de travailler sur un système constructif permettant l'utilisation du bois massif, c'est-à-dire sans transformation autre que le sciage. Dans cette logique de circuits-courts, l'utilisation de bois communal est un vecteur d'appropriation supplémentaire pour les habitants et acteurs du territoire.

Pour les projets d'écoles à Fontaines-Saint-Martin et Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, c'est la pierre locale des Monts d'Or qui est mobilisée, interpellant les riverains qui observent le chantier, réactivant le savoir-faire des entreprises, soutenant une filière locale encore très artisanale.

Pour la recyclerie de la Dombes, la terre de site devient des murs en pisé ou des enduits intérieurs, réalisés par des entreprises locales qui militent pour le maintien de ces techniques ancestrales, réadaptées à la construction contemporaine.

Le choix de ces matériaux et de ces techniques ne permet pas uniquement de cocher les cases des normes environnementales ; il a une portée bien plus vaste, proposant à tout un écosystème humain de trouver du sens et de la robustesse dans un monde instable de crises climatiques et sociales.



© Vladimir de Mollerat du Jeu

Cédric FONTAINE

FONTAINE INGÉNIERIE

Cédric Fontaine,
Gérant,
FONTAINE INGÉNIERIE

Bureau d'étude en valorisation des eaux non conventionnelles et en gestion des eaux pluviales à la parcelle. Vice-président de la section « eaux pluviales » à l'ATEP (Acteurs du Traitement des Eaux à la Parcelle), il lance un logiciel de dimensionnement d'installations de valorisation d'eau de pluie en 2016, puis des programmes de formation et enfin, en 2026, HydroPredict et un audit des installations d'eau de pluie.



Eaux non conventionnelles : une ressource devenue stratégique qu'il faut apprendre à gérer

Récupérer l'eau de pluie ou réutiliser les eaux grises ne suffit plus à afficher une démarche vertueuse : encore faut-il des installations conformes, bien dimensionnées et pilotées. L'enjeu n'est plus le seul volume économisé, mais la continuité d'exploitation, la maîtrise du risque et la conformité.

D'un déchet à une ressource, le statut de l'eau a évolué en deux décennies. La crise de 2022 a accéléré la prise de conscience et le cadre s'est étoffé : PLU(i) imposant la gestion à la parcelle, aides des agences de l'eau au dé raccordement, loi Climat et désartificialisation des parkings, arrêté et décret du 12/07/2024 élargissant les usages des eaux de pluie et des eaux grises, arrêté du 29/01/2013 encadrant la REUT.

Le mouvement est engagé. Mais un risque nouveau apparaît : celui du greenwashing. Installer une cuve ou un traitement d'eaux grises ne suffit pas à garantir une démarche vertueuse. Sur le terrain, je constate que plus d'une installation sur deux n'est pas à la hauteur : mal dimensionnée, sous-exploitée, parfois à l'arrêt sans que l'exploitant le sache, avec jusqu'à 70 % de pertes de rendement et une disconnexion réglementaire absente.

L'enjeu a changé. On ne parle plus seulement du volume économisé, mais de continuité d'exploitation, de gestion du risque et de conformité. En période de restriction préfectorale, un site doit pouvoir arbitrer ses usages et rester opérationnel. C'est tout le sens des deux démarches que je lance en 2026 : l'audit des installations d'eau de pluie – diagnostic réglementaire, technique et opérationnel sur six thématiques, pour lever le doute et reprendre la main – et HydroPredict, plateforme de pilotage prédictif qui croise capteurs, prévisions Météo-France et vigilance sécheresse pour passer d'une gestion subie à une gestion anticipée.

Enfin, il faut sortir de l'idée qu'une ressource s'oppose à une autre. Comme l'énergie, l'eau est multiple : réseau, pluie, eaux grises, REUT. Chacune a sa saison. À Brest, un hôtel d'affaires, fréquenté toute l'année et jusqu'en hiver quand la pluie est présente, valorisera l'eau de pluie alors que son homologue de Nice, hôtel touristique, saturé l'été en pleine sécheresse, tirera parti des eaux grises produites en proportion de son occupation. Deux établissements hôteliers et pourtant, deux solutions différentes, complémentaires et non concurrentes.

La bonne question n'est donc plus « quelle solution installer ? », mais « quelle combinaison de ressources, correctement dimensionnée et pilotée, pour quels usages et quels risques ? ». C'est à cette condition que les eaux non conventionnelles passeront du greenwashing à l'efficacité.

Florence VAN DE PUTTE Héloïse FAURE

FONCIA
SÉNOVA

Florence Van de Putte,
Responsable clientèle copropriété,
FONCIA

Florence est responsable clientèle copropriété pour Foncia, l'agence immobilière à vos côtés, en ligne et dans votre quartier.



Héloïse Faure,
Responsable d'équipe, Chargée
d'affaires,
SÉNOVA

Héloïse est chargée d'affaires et responsable d'équipe chez Sénova, partenaire pour la rénovation énergétique clé en main depuis 2009 (Maîtrise d'œuvre, bureau d'études, AMO et financements)



Copropriété et rénovation d'ampleur : mise en œuvre d'une PAC hybride dans la copropriété La Croix Blanche. Critères de choix, solutions techniques et intégration architecturale

L'histoire de la copropriété La Croix Blanche commence en 1961, dans le 5^{ème} arrondissement de Lyon. Un bâtiment de 41 logements, chauffé au gaz, comme beaucoup de copropriétés en France. Aujourd'hui, son projet de rénovation énergétique globale vise 55 % de gains énergétiques et un passage de l'étiquette DPE de D à B.

Au cœur de cette transformation : le remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur collective, avec des bénéfices concrets pour les habitants : des factures allégées, un meilleur confort été comme hiver, et des logements qui prennent de la valeur.

Cette conférence revient sur toute la phase de conception du projet : les étapes par lesquelles il a fallu passer, les critères qui ont conduit à retenir la pompe à chaleur plutôt qu'une autre solution, les choix techniques et architecturaux qui en ont découlé.

Un retour d'expérience sans filtre, porté par deux personnes au cœur du projet : Héloïse Faure, chargée d'affaires chez Sénova et Florence Van de Putte, gestionnaire de la copropriété.

Parce qu'un projet réussi est avant tout un projet d'équipe.



Conférence plénière 2

RE2020 (RE2028/2031)
RÉEMPLOI
CONFORT D'ÉTÉ
QAI
SURÉLÉVATION

INTERVENANTS



Simon BARRET

TRIBU

Simon Barret,
Associé, Directeur de l'agence
de Lyon
TRIBU ENERGIE

Simon Barret travaille depuis 18 ans au sein du bureau d'études Tribu Energie, bureau d'études fluides, énergie et développement durable, spécialisé dans la conception et la réhabilitation de bâtiments et d'aires urbaines à performances énergétiques et environnementales ambitieuses. Associé et responsable de l'agence lyonnaise, il s'attache à rendre concret de façon simple et efficace ces objectifs de performance, sur tous types de projets.



Réglementation RE2025-28-31 : nouveaux seuils réglementaires et nouvelles applications

Les décrets du 15 janvier 2026 et du 18 mars 2026 sont venus s'ajouter à la longue liste des textes législatifs régissant la performance énergétique des bâtiments – en l'occurrence en venant compléter et affiner les exigences de la RE2020, portant donc sur les constructions neuves.

L'objectif de la présentation est d'explicitier les nouveautés introduites par ces 2 textes, en indiquant ce qu'ils viennent modifier et en expliquant les choix opérés.

La publication de ces nouveautés, venant enrichir et améliorer l'application de la RE2020, est aussi l'occasion de s'interroger sur les améliorations possibles, les points d'alerte et les axes de travail à venir sur cette réglementation.

Depuis 2022, quatre années de pratique permettent de pouvoir dresser, pour le bureau d'études applicateur de la RE2020, un certain bilan. Sans volonté d'exhaustivité, citons ici 2 changements de pratiques majeurs induits par la RE2020 :

• Collaboration renforcée entre bureau d'études, architecte et maître d'ouvrage

C'est un poncif des retours d'expérience de la RE2020, mais une réalité tangible : l'époque où le travail se faisait en silo, quand la RT2012 ne se vérifiait qu'une fois les grands choix opérés, est révolue. Dès le concours, des choix structurants doivent être faits : quelle structure, quels revêtements intérieurs et extérieurs, quels équipements techniques, quels bardages, etc... C'est un défi passionnant qui récompense les équipes dont les membres sont à l'écoute les uns des autres, en valorisant les processus de décision intégrés et partagés.

Cela donne une responsabilité accrue au bureau d'études responsable de la RE2020, puisqu'il doit bien souvent valider une image de bâtiment au concours ; sans pour autant, à ce stade, pouvoir s'en assurer par le calcul. L'expérience, la pédagogie et la confiance mutuelle sont alors primordiales pour avancer.

• Une vigilance à accroître en phase chantier

De nombreuses entreprises n'ont pas encore pris la mesure de l'importance de leur rôle dans la bonne application de la RE2020 en phase chantier, notamment dans les lots qui n'avaient auparavant pas d'interaction avec la réglementation thermique : si cela est venu rapidement pour les entreprises de gros-œuvre, plus exposées, nous constatons de grandes disparités chez les entreprises de peinture, de revêtements intérieurs, de cloisons, de menuiseries intérieures... Ainsi, certains produits sont parfois commandés (voire posés) sans être soumis à validation de la maîtrise d'œuvre, ce qui est un risque majeur de dérapage de respect de la RE2020.

Cela demande une vigilance accrue de la part de la maîtrise d'œuvre en phase chantier et une preuve supplémentaire, s'il en fallait, de l'importance de la collaboration entre tous les acteurs du projet de construction – en conception comme en chantier.

Elisa MASSÉ Quan VU

ETAMINE
AGENCE SATHY

Elisa Massé,
Cheffe de projets – Associée,
ETAMINE

Cheffe de projets chez Etamine depuis 8 ans. Elle a eu une première expérience en bureau d'études tous corps d'état en tant que cheffe de projet TCE pendant 7 ans. Aujourd'hui, chez Etamine elle intervient sur des types de projets variés (Santé, logements, bureaux, enseignement, etc.) et sur un large panel de thématiques liées à la qualité environnementale : efficacité énergétique, confort thermique et adaptation climatique, réduction de l'impact carbone des constructions, etc.



Quan Vu,
Architecte, Directeur de projets,
AGENCE SATHY

Fondée en 2011 par Tae Hoon Yoon, l'agence Sathy réunit une vingtaine d'architectes et d'urbanistes. Engagée dans la transition écologique, elle déploie des projets urbains et architecturaux à toutes les échelles. Sathy place l'écoute, l'inclusion et la participation citoyenne au cœur de sa pratique humaniste et hybride pour réinventer avec pragmatisme nos modes d'habiter contemporains.



L'îlot Azuré : quand ambition environnementale rime avec intelligence collective

Le projet l'Azuré dit îlot « Exemplaire » est la première réalisation de l'écoquartier de Bongraine à Aytré. Il porte l'ambition de s'inscrire comme un nouveau modèle urbain au sein de l'ensemble de la Zac. Ce projet de 71 logements dont le chantier a démarré au printemps 2026 prouve qu'il est possible d'allier de fortes ambitions environnementales et sociétales dans un équilibre économique global et maîtrisé. Ces ambitions permettent au projet de s'inscrire dans le programme d'accompagnement France 2030. Récompensé par ailleurs dans le cadre de la démarche Bâtiments Durables Nouvelle-Aquitaine, notre approche assume des choix radicaux :

- **Innovation bas carbone** : la structure mixte associe béton bas carbone et façades bois (FOB). Isolées par 22 cm de paille hachée locale (collectée à moins de 250 km et transformée à 100 km) et 42 cm de ouate en toiture, elles anticipent le seuil 2028 de la RE2020 avec 2 à 11 % de marge carbone.

- **Confort d'été passif** : le déphasage thermique massif (11,3h en façade, 15,5h en toiture), couplé à l'inertie du béton, aux balcons-casquettes au sud et aux brasseurs d'air, garantit la fraîcheur face aux canicules. Les logements sont également 100 % traversants ou bi-orientés.

- **Résilience globale** : énergies renouvelables via 135 kWc photovoltaïques, chauffage biomasse et infiltration des eaux « zéro rejet » capable d'absorber une pluie centennale.

L'esprit Bongraine va bien au-delà de la technique. Une méthode inédite a été initiée par l'aménageur Aquitanis et la collectivité dès 2022. Elle nous invite à repenser nos manières de concevoir et d'habiter en faisant appel à l'intelligence collective :

- **Co-conception et mixité** : trois maîtrises d'ouvrage (OPH, Axanis, CISN) qui portent une diversité de logements. Des espaces communs et appartements co-conçus avec les futurs habitants dès la phase esquisse du projet.

- **Évolutivité et réemploi** : afin de limiter la présence de la voiture, le stationnement est régi par des parkings démontables évolutifs qui bénéficient à l'ensemble des habitants de l'écoquartier. L'engagement circulaire s'incarne dans les espaces extérieurs et la salle commune, aménagés via le réemploi.

- **L'individuel dans le collectif** : l'échelle humaine prime grâce à de petites unités de vie (un escalier pour deux appartements), et différents équipements communs renforcent le vivre ensemble à l'instar de la salle commune, du préau, la laverie ou encore la présence de la Maison d'Assistants Maternelles.

Allier innovation technique, participation et force citoyenne, nous permettra de tenir le pari d'un quartier de l'écologie du quotidien !



Coline VINÇON

DE PLUS BELLE

Coline Vinçon,
Architecte associée,
DE PLUS BELLE

Cogérante de l'agence De Plus Belle avec Lucile Vigneron, elles développent ensemble une architecture engagée et pragmatique, attentive aux enjeux environnementaux et sociaux. Elles entretiennent la désirabilité du « déjà là », privilégiant une approche raisonnée de l'architecture, optimisant les ressources et valorisant l'existant tout en proposant des projets singuliers et sur-mesure.



Concevoir avec le « déjà-là » : quand le réemploi est au cœur de la démarche de projet

Le projet d'aménagement du siège de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau (01) apporte une démonstration que le réemploi de matériaux de construction n'est pas qu'une ambition théorique.

Sur les 23 tonnes de matériaux déposés, 17 tonnes ont pu être réemployées directement sur site et sur un chantier voisin, sans nécessiter de transport entre la dépose et la repose. Le gain carbone de cette opération est ainsi estimé à 27 tonnes équivalent CO₂, soit près de trois années d'émissions carbone d'un Français moyen. Le bilan financier a, quant à lui, été isocoût, voire légèrement positif. Portes, cloisons, luminaires, revêtements et mobilier ont ainsi été déposés avec soin, remis en état puis remis en œuvre, limitant le recours à des matériaux neufs sans compromettre les exigences réglementaires, techniques ou fonctionnelles du projet.

Réemployer, c'est repenser notre manière de concevoir, d'organiser et de conduire un projet. Mais la réussite d'une telle démarche repose avant tout sur une ambition collective. Anticipation, coopération entre maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, entreprises et bureau de contrôle, compétences en déconstruction, espaces de stockage, souplesse du planning : ces conditions sont aussi déterminantes que les solutions techniques elles-mêmes.

Notre conviction est que pour progresser, le réemploi se doit de devenir désirable. L'architecte joue ici un rôle d'influence essentiel, non seulement en apportant des solutions techniques, mais aussi en construisant un récit capable de convaincre et mobiliser l'ensemble des acteurs du projet. Faire accepter le réemploi, c'est démontrer qu'il est synonyme de qualité architecturale, de sobriété, d'innovation et de valeur d'usage. Il faut faire émerger une nouvelle culture du projet où la ressource déjà présente constitue le point de départ de la conception, et non une contrainte.

Faire du réemploi une réalité suppose donc moins une révolution technique qu'une évolution des pratiques, de la culture du projet et de la coopération entre les acteurs. Cette opération est la démonstration qu'avec une ambition collective, de la méthode et de la pédagogie, il est possible de prolonger la vie des matériaux et de faire de la rénovation un véritable levier de transition écologique.



Thomas BONNENFANT

CROA

Thomas Bonnenfant,
Vice-président,
CROA AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Vice-président à l'Ordre des Architectes régional, il exerce en tant qu'architecte dans les Alpes. Intervenant à l'ENSA Grenoble Alpes Université en association avec le master Aedification, Grands Territoires, Villes et le laboratoire CNRS AAU - CRESSON - PACTE. Chaque projet est un espace commun dont l'acte d'édifier participe à la multiplicité des cycles de vies, leur biodiversité.



+50 °C - La pluralité des possibles architecturaux face à l'adaptation climatique. Planifier l'inclusion des multiples réhabilitations en région Auvergne Rhône Alpes

Le réchauffement climatique a des effets significatifs sur le territoire. Les glaciers alpins reculent à grande vitesse et la chaleur augmente tant dans les villes que dans les logements. Ce facteur climatique réinterroge nos manières d'habiter les territoires, les villes, ainsi que la façon de faire évoluer l'habitat.

Dès le début du XX^{ème} siècle, la « houille blanche » a permis à la région de se développer favorablement tout en limitant ses émissions de gaz à effet de serre (GES). De nombreuses industries et logements avaient de l'énergie renouvelable de proximité et accessible. Aujourd'hui, selon le rapport de la Global Alliance for Buildings and Construction (du Programme des Nations Unies pour l'Environnement - PNUE) de 2025, le secteur du bâtiment et de la construction est responsable de 34 % des émissions de dioxyde de carbone (CO₂) majoritairement présent dans les GES dont 8 % liés à la construction (matériaux, filières...) et 26 % correspondant à l'exploitation (climatisation artificielle, éclairage...). « Ces émissions [...] ont changé la composition chimique de notre atmosphère »⁽¹⁾ et par extension le réchauffement global. Pour éviter l'insolation des villes, des stratégies d'aménagement du territoire doivent s'actionner afin de favoriser et d'initier de nouvelles figures rafraîchissantes.

L'Ordre des architectes - dans son rôle d'organisation de la profession et de promotion de la qualité architecturale auprès des décideurs - porte un manifeste de la réhabilitation visant à faire évoluer le cadre législatif et défendre la qualité architecturale des projets.

Dans un contexte où la mutation des villes et des territoires représente un enjeu majeur sur les plans social, écologique et économique, les objectifs consistent à éviter l'extraction et la production inutiles de matériaux, optimiser l'usage des surfaces existantes et passer d'une logique de travaux à une logique de projets⁽²⁾ notamment en ce qui concerne les écoles et les bâtiments d'enseignement supérieur en cœur de ville (double peau, végétalisation, ouverture, puits de fraîcheur, brasseurs d'air, etc.). Pour les architectes d'intérêt public, conformément à la loi de 1977, ces considérations environnementales ne sont pas un frein ; bien au contraire, elles invitent à réinterroger le « déjà-là ». Il s'agit de considérer la mémoire des lieux, tout en proposant une adaptation climatique du cadre de vie. L'architecture est alors un levier d'action majeur, un espace de convergence des émulations pour ordonnancer des dynamiques tant dans la rédaction de programmes bioclimatiques innovants que dans la mise en œuvre de nouvelles constructions, réhabilitations en dialogue avec le vivant, la biodiversité.

L'Ordre des Architectes, la profession, souhaite manifester sa meilleure adhésion à la réduction des GES par le projet commun afin d'améliorer l'habitabilité du territoire⁽³⁾, le climat.

(1) - Marc Jedliczka, Yves Marignac, Thierry Salomon, « Manifeste Négawatt », p31, ed. Actes sud, 2012

(2) - Yolaine Paufichet, « ARCHITECTES, un titre des pratiques », p14 - penser l'école de demain, c'est penser l'adaptation au changement climatique, Juillet 2026 ed. CNOA

(3) - Congrès mondial des architectes de l'UIA, « Becoming. Architectures for a planet in transition », Barcelone, les Tres Xemeneies du 28 juin au 2 juillet 2026

Gautier CHAPUIS

VILLE DE LYON

Gautier Chapuis,
Adjoint au Maire de Lyon, en charge
du climat, de l'adaptation de la ville
et des patrimoines municipaux,
VILLE DE LYON

Gautier Chapuis pilote la stratégie climat ainsi que les politiques d'adaptation de la ville de Lyon. De formation scientifique, il est élu conseiller municipal et adjoint au Maire depuis mars 2026. Il œuvre aujourd'hui à la nécessaire transition écologique des bâtiments municipaux qui sont le socle du service public.



Concevoir et réhabiliter des bâtiments publics dans une ville à 50 degrés

Les températures à Lyon sont amenées à continuer à monter dans les années à venir. Selon Météo France, en 2050, la température moyenne pourrait augmenter d'environ +1,8 °C à +2,4 °C par rapport à la période de référence 1976-2005. Cela entraînerait une croissance du nombre de jours de vague de chaleur estimé en moyenne de 20 à 25 jours par an. En poussant le modèle, Météo France prévoit une France à +4°C, bien loin des accords de Paris. Dans ces scénarios, **Lyon se situe géographiquement là où les températures pourraient le plus augmenter.**

Si l'atténuation (effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre, responsables du dérèglement climatique) est une nécessité, l'adaptation est pour nous désormais indispensable. **Il en va de l'avenir de notre ville, de sa vivabilité.**

Dans ce contexte, la ville de Lyon gère aujourd'hui un patrimoine bâti de plus de 1200 ensembles immobiliers, soit près de 2 millions de m².

Derrière ces chiffres, ce sont des écoles, des gymnases, des musées, des bibliothèques ou encore des mairies d'arrondissement. C'est le socle du service public du quotidien et de proximité pour tous les Lyonnais et toutes les Lyonnaises : **raison pour laquelle il nous faut l'adapter aux enjeux climatiques et sociaux qui nous font face.**

Si le premier mandat a vu un investissement massif pour nos bâtiments, nous voulons continuer et intensifier nos efforts. Car l'un des objectifs est bien d'amener notre parc immobilier vers l'exemplarité.

Cela signifie quelques actions suivantes :

1. La mixité et le partage des usages de notre patrimoine ;
2. La réflexion lors de la conception ou la rénovation de la mutualisation de nos bâtiments ;
3. La réflexion lors de la conception ou la rénovation de la réversibilité de nos bâtiments ;
4. L'ouverture plus largement au public des sites patrimoniaux.

L'école Kennedy, ouverte début 2026



© Muriel Chaullet

Alexandra LEBERT

CSTB

Alexandra Lebert,
Directrice de domaines d'action
stratégique recherche,
CSTB

Directrice de domaines d'action stratégique recherche au CSTB, elle pilote les travaux et orientations de recherche liés à l'adaptation au changement climatique et à l'économie circulaire dans le secteur du bâtiment.

Experte de la performance environnementale des bâtiments et du développement méthodologique de l'analyse de cycle de vie (ACV), elle contribue au développement de connaissances, de méthodes et d'outils pour accompagner les transformations de la filière bâtiment face aux défis climatiques, environnementaux et sociétaux. Ses travaux visent à favoriser l'émergence de solutions concrètes, durables et résilientes, au service des acteurs publics, des industriels, des territoires et des professionnels du bâtiment.



Adapter les bâtiments aux vagues de chaleur : la science pour agir

Les vagues de chaleur sont devenues une réalité structurelle de notre climat. Leurs impacts sanitaires devraient s'intensifier dans les prochaines décennies. Le bâtiment apparaît comme un déterminant majeur de santé publique et un levier essentiel d'adaptation.

Notre conviction est que la science doit être un moteur de l'action et de la transformation de nos villes. Face à des phénomènes où se croisent climat, santé, urbanisme et construction, les décisions doivent s'appuyer sur des connaissances robustes et directement mobilisables. C'est dans cet esprit que le CSTB développe et met à disposition une recherche sur les liens entre chaleur, bâtiment, occupants et santé, tout en fédérant un écosystème d'acteurs autour de cet enjeu.

Cette dynamique s'illustre notamment à travers le réseau UrBaCS (Urbanisme Bâti Chaleur Santé), lancé en 2026 par Santé publique France avec le CSTB, l'ADEME et l'EHESP. Son ambition est de diffuser les connaissances issues de la santé publique et de la climatologie afin de faire évoluer durablement les pratiques de conception, de rénovation et d'aménagement.

Le CSTB contribue au collectif « Nos Villes à 50°C » en mettant à disposition des repères scientifiques et des outils d'aide à la décision.

Le CSTB mène de la recherche partenariale : avec la RIVP, l'enjeu a été d'identifier, pour chaque typologie de bâtiment, les situations caniculaires critiques et les leviers de rénovation les plus adaptés.

Cette capacité à relier recherche et action repose sur des infrastructures de connaissance uniques. La Base de Données Nationale des Bâtiments (BDNB), l'Indice de Surchauffe des Bâtiments (ISB), les cartographies d'îlots de chaleur urbains, les campagnes de mesure en logements ou les outils intégrant les trajectoires climatiques futures permettent d'identifier les vulnérabilités du parc bâti et d'éclairer les stratégies d'adaptation. Avec son laboratoire PULSE, le CSTB développe également des approches inédites combinant mesures physiques, physiologiques et ressenti des occupants afin de replacer l'humain au cœur de l'évaluation du confort.

Avec l'INSERM, le CSTB explore les liens entre vulnérabilité thermique des bâtiments et recours aux soins grâce au croisement de la cohorte Constances et de la BDNB. Quant à l'Observatoire de la Qualité des Environnements Intérieurs (OQEI), copiloté par le CSTB et l'Anses, son objectif est de caractériser les expositions réelles des populations et leurs effets sur la santé.

L'adaptation au changement climatique ne pourra se faire sans science ni sans coopération. Produire des connaissances, les partager et les transformer en solutions opérationnelles : telle est l'ambition du CSTB pour contribuer à des bâtiments et des villes habitables dans un climat qui évolue.

Sébastien MOLLON

VILOGIA

Sébastien Mollon,
Responsable de programmes,
VILOGIA

Responsable de programmes chez Vilogia, bailleur social gérant plus de 90 000 logements au niveau national, avec plus de 15 ans d'expérience dans la conduite d'opérations de logements et de bâtiments publics, il porte une attention particulière aux enjeux environnementaux. Il considère que la conception passive constitue une réponse aux défis de la transition écologique, tout en garantissant des bâtiments pérennes et confortables.



Construire l'exemplarité : le choix du logement social passif

Face à l'urgence climatique, aux tensions énergétiques et à la nécessité de maîtriser durablement le coût du logement, le logement social ne peut pas être un simple observateur de la transition écologique. Il doit en être l'un des moteurs.

En tant que bailleur social, acheteur public et troisième ESH de France avec plus de 90 000 logements en gestion, nous avons une responsabilité particulière. Notre mission d'utilité sociale nous impose de montrer l'exemple, d'élever le niveau d'exigence et d'entraîner l'ensemble de la filière vers une construction plus sobre, plus durable et plus vertueuse.

Notre ambition n'est pas de construire des bâtiments toujours plus complexes. Elle est de revenir aux fondamentaux : concevoir des logements en harmonie avec leur environnement, valoriser la qualité de l'enveloppe, tirer parti du climat et des ressources locales. La meilleure énergie reste celle que l'on ne consomme pas.

Cette exigence répond avant tout aux attentes de nos locataires. Nous devons leur proposer des logements confortables en été comme en hiver, simples à utiliser, économes en énergie et offrant des charges maîtrisées. Pour des ménages parfois aux revenus modestes, la performance énergétique n'est pas une fin en soi : elle est un levier concret de pouvoir d'achat, de santé et de qualité de vie.

Notre retour d'expérience, avec près de vingt résidences labellisées Passivhaus représentant environ 650 logements, conforte cette conviction. Le standard Passivhaus n'est pas une démonstration technique réservée à quelques opérations exemplaires. C'est une méthode de conception exigeante, reproductible et pérenne, capable de répondre simultanément aux enjeux climatiques, économiques et sociaux.

Le Passivhaus constitue aujourd'hui une référence de performance pour construire un patrimoine durable, résilient et confortable. Il démontre qu'il est possible de concilier sobriété, qualité d'usage et maîtrise des charges. Notre responsabilité est désormais de faire de cette ambition une référence pour le logement social, afin que l'exemplarité devienne la règle plutôt que l'exception.

Résidence SOLARIS - 19 logements prévus certifiés Passivhaus



© atelier d'architecture Rivat

Julien RIVAT

ATELIER D'ARCHITECTURE RIVAT

Julien Rivat,
Architecte, Gérant,
ATELIER D'ARCHITECTURE RIVAT

Architecte DPLG, Julien Rivat crée son agence en 2012 en complément du bureau d'étude ENGIBAT. Loin des effets d'annonce de l'énergie positive, il est persuadé que la meilleure énergie est celle que nous ne consommons pas et le meilleur matériau est celui qui dispose de plusieurs vies. Il défend une architecture pérenne alliant sobriété, résilience, bas carbone et... émotion.



Très haute performance énergétique et maîtrise des charges locatives pour un programme de 19 logements à Vénissieux

Face à l'urgence climatique et aux incertitudes énergétiques, le bâtiment doit retrouver le sens de l'essentiel. Notre conviction est simple : l'architecture Passivhaus et décarbonée n'est pas une exception, mais une évidence.

Concevoir Passivhaus, c'est rechercher la sobriété avant la technologie, la qualité de l'enveloppe avant la multiplication des équipements, le confort durable avant la performance affichée.

Passif, biosourcé, local, circuit court : ces principes ne s'opposent pas, ils se complètent. Ils traduisent une même ambition : construire des bâtiments sobres, confortables, durables et profondément ancrés dans leur territoire.

Notre expérience nous a appris qu'aucun programme n'échappe à cette logique. En neuf comme en réhabilitation, sur le patrimoine comme dans les projets du quotidien, la méthode et la conviction permettent de transformer ce qui semblait impossible en simple bon sens.

L'architecture Passivhaus et décarbonée n'est pas une contrainte. Elle est, tout simplement, une réponse juste aux attentes des usagers, des territoires et des générations futures.

Habiter les arbres_13 logements prévus certifiés Passivhaus



© atelier d'architecture Rivat

Jean-Manuel PERRAUDIN

ATELIER ARCHITECTURE
PERRAUDIN

Jean-Manuel Perraudin,
Architecte associé
ATELIER ARCHITECTURE
PERRAUDIN

Architecte associé de l'Atelier Architecture Perraudin, Jean-Manuel Perraudin poursuit les recherches de l'agence sur la pierre massive et les matériaux bio et géosourcés. À travers ses projets, son enseignement et ses conférences, il défend une architecture où la justesse constructive, l'économie de moyens et l'ancrage dans le territoire constituent les fondements de la création contemporaine.



Construire le confort d'été - Bioclimatisme et inertie : l'exemple d'Alma Petra

Le bioclimatisme est souvent réduit à une addition de dispositifs techniques ou à une composition de façade. Nous pensons au contraire qu'il naît d'abord de la construction elle-même. Les performances d'un bâtiment ne sont pas indépendantes de la matière qui le constitue : elles en sont la conséquence directe. Une architecture ne se lit pas seulement dans son image, mais dans la manière dont elle est construite.

Construire en pierre massive ne consiste pas à habiller un édifice d'un matériau pérenne. La pierre révèle tout son potentiel lorsqu'elle devient structure. Son inertie thermique et sa capacité de déphasage amortissent les variations climatiques, assurent un confort d'été durable et limitent le recours aux équipements techniques. La matière cesse alors d'être une enveloppe ; elle devient le premier régulateur du climat intérieur.

Cette approche conduit aussi à repenser la lumière. Une lumière abondante ne suppose pas un ensoleillement direct. Grâce à l'épaisseur des façades, aux protections solaires et à une orientation maîtrisée, il devient possible d'ouvrir largement les bâtiments tout en préservant leur fraîcheur. Confort thermique et confort visuel ne s'opposent plus : ils se renforcent mutuellement.

Le projet **Alma Petra** illustre cette conviction. **Avec près de 3 500 m³ de pierre massive**, il démontre que les qualités environnementales d'un bâtiment naissent avant tout d'une intelligence constructive. Mais cette réussite est aussi celle d'une intelligence collective. Urbanistes, Ville et métropole de Lyon, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, bureaux d'études, entreprises, carriers et artisans ont partagé une même ambition : faire converger qualité architecturale, exigence environnementale et réalité économique. Cette coopération a permis de réaliser un immeuble en pierre massive pour un coût comparable aux standards actuels du logement collectif.

À l'heure où le logement doit retrouver du sens et de la pérennité, Alma Petra montre qu'il est possible de construire autrement : des édifices sobres, confortables, économiquement réalistes et pensés pour traverser les décennies, voire les siècles. La véritable innovation ne réside pas seulement dans le matériau, mais dans la capacité de tous les acteurs à construire ensemble une architecture légitime pour les générations futures.

Émilie PERROT-MEYER Julien LECLERCQ

EPASE
VURPAS ARCHITECTES

Émilie Perrot-Meyer,
*Directrice de l'immobilier,
ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉ-
NAGEMENT DE SAINT-ÉTIENNE
(EPASE)*

Émilie Perrot-Meyer a consacré la majeure partie de sa carrière professionnelle aux questions immobilières, notamment sur le volet logement. Avant de rejoindre l'EPA Saint-Étienne en 2018, elle a notamment été chef de service développement de l'habitat chez Habitat & Humanisme Rhône.



Julien Leclercq,
*Architecte associé,
VURPAS ARCHITECTES*

Avec elle pour cette intervention, Julien Leclercq, architecte associé de l'agence Vurpas, est maître d'œuvre du projet « Grande Usine Créative », au cœur de l'ancienne Manufacture d'armes.



Réhabilitation patrimoniale : la transformation de la Manufacture d'Armes de Saint-Étienne

Comment développer de nouveaux espaces et usages, adaptés aux attentes contemporaines, avec un matériau de plus de 150 ans ? Transformer sans effacer le passé ?

La Manufacture d'armes de Saint-Étienne a été construite entre 1864 et 1870. Plus de 25 000 m² de bâtiments ont ainsi été érigés, dont une partie est aujourd'hui inscrite à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques. Lorsque la production d'armes cesse, au début des années 2000, la question de la reconversion du site se pose. Une ambition partagée à l'échelle du territoire s'affirme alors : concevoir un espace mixte où se croisent culture, innovation, éducation et économie.

Au démarrage, la priorité est évidemment de préserver ce patrimoine. Puis, progressivement, l'EPASE intervient pour penser et assurer la réhabilitation de plusieurs bâtiments. D'abord celui de l'Imprimerie, avec l'architecte Alexandre Chemetoff et déjà le parti-pris de « faire avec ». Puis, dans la continuité du travail engagé, en lien étroit avec les Architectes des Bâtiments de France et avec l'appui de l'Atelier Vurpas et associés, l'EPASE imagine le projet de la « Grande Usine Créative » avec l'idée de créer une offre immobilière dédiée à l'accueil d'entreprises innovantes. Il s'agit de mener une réhabilitation à la fois ambitieuse et respectueuse de l'histoire industrielle du site : profiter des volumes généreux et de la lumière offerte par les grandes ouvertures, valoriser les poutres métalliques, les menuiseries, les façades... et toujours « faire avec », sans dénaturer le site.

Au cœur de la cité du design, la Grande Usine Créative propose aujourd'hui une programmation variée mixant bureaux, grands plateaux, ateliers, salles de réunions... auxquels s'ajoutent des espaces partagés de coworking et de convivialité. Elle constitue ainsi une réponse adaptée aux attentes des entreprises en matière de flexibilité et de modularité. Livrée à l'automne 2026, la dernière tranche du projet est labellisée BBC Effinergie Rénovation 2024. Au total, plus de 5 000 m² ont été réhabilités dans la cadre du projet de la Grande Usine Créative, pour un investissement de plus de 10 millions d'euros. Autrefois fermé et dédié à la production d'armes, le site de la Manufacture d'armes est devenu un écosystème ouvert dédié à la production d'idées.



Jérémy CHAGNON Alexandre CAMPILLO

INSOLITES ARCHITECTURES SEDELKA

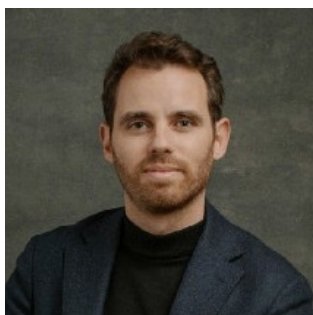
Jérémy Chagnon,
Architecte associé,
INSOLITES ARCHITECTURES

Architecte associé chez Insolites Architectures, Jérémy Chagnon développe depuis plus de dix ans des projets de réhabilitation, de surélévation et de construction neuve. Convaincu que la transformation du bâti existant est un levier essentiel de la transition écologique, il défend une architecture sobre, durable et attentive aux usages.



 jérémy-chagnon

Alexandre Campillo,
*Directeur région Auvergne-
Rhône-Alpes,*
SEDELKA



Surélévation équilibrée : réhabilitation d'un bâtiment existant, rue Saint-Michel à Lyon

Pendant longtemps, construire signifiait bâtir davantage. Aujourd'hui, face aux enjeux climatiques, à la raréfaction du foncier et à la nécessité de réduire l'empreinte carbone du secteur du bâtiment, une autre approche s'impose : transformer l'existant.

La surélévation participe pleinement à cette évolution. Elle permet de créer de nouvelles surfaces sans artificialiser de nouveaux sols, tout en valorisant le patrimoine bâti. Plus qu'une réponse à un besoin de densification, elle constitue une démarche de sobriété qui prolonge la vie des bâtiments et limite les ressources mobilisées.

Cette transformation ne peut cependant pas être envisagée comme une simple addition de niveaux. Elle suppose une lecture attentive de l'existant, une compréhension de ses qualités structurelles et architecturales ainsi qu'un dialogue permanent entre architecture, ingénierie et contraintes techniques.

Le projet de la rue Saint-Michel, à Lyon, illustre cette approche. La réhabilitation d'un immeuble tertiaire des années 1950 s'accompagne d'une surélévation de deux niveaux en ossature bois. Ce choix répond à une double exigence : limiter les charges rapportées sur la structure existante tout en réduisant l'impact carbone de la construction. La nouvelle écriture architecturale prolonge la trame de façade existante et affirme une intervention contemporaine respectueuse du bâtiment d'origine.

Pour nous, la surélévation n'est pas seulement une technique constructive. C'est un projet de transformation qui interroge notre manière de fabriquer la ville. Réhabiliter plutôt que remplacer, construire avec l'existant plutôt que sans lui, rechercher un équilibre entre performance environnementale, qualité architecturale et pérennité : tels sont les principes qui guident notre démarche. Dans un contexte où chaque mètre carré et chaque ressource comptent, la surélévation devient un véritable levier pour construire une ville plus sobre, plus résiliente et plus durable.



Blandine MELAY

MÉTROPOLE DE LYON

Blandine Melay,
*Responsable du service transition
 énergétique,*
 MÉTROPOLE DE LYON

Blandine Melay est responsable du service en charge de la mise en œuvre de la politique de transition énergétique, au sein la Métropole de Lyon : réduction des consommations d'énergie, développement des énergies renouvelables et de récupération, organisation des réseaux de distribution d'énergie.



Récupération d'énergie à l'échelle du quartier : la cloacothermie, récupération sur eaux usées de la ZAC de la Saulaie

À Oullins-Pierre-Bénite, un vaste réseau souterrain exploitera bientôt l'énergie fatale des eaux usées afin de chauffer et de refroidir logements et bureaux, sous l'impulsion de la Métropole de Lyon en partenariat avec Engie Solutions.

Transformer une friche industrielle de 20 hectares en un écoquartier exemplaire, alimenté par une énergie 100 % locale et décarbonée : voici le projet innovant en cours de réalisation dans la Zone d'aménagement concerté (ZAC) de La Saulaie, grâce à la cloacothermie, une technique reposant sur un principe aussi simple que vertueux.

Les eaux usées acheminées vers la station d'épuration à proximité de la ZAC affichent une température quasiment stable tout au long de l'année. En détournant une partie de ce flux, on parvient à capter ces précieuses calories (ou frigories) grâce à des échangeurs thermiques, installés dans une centrale de production entièrement enterrée. L'énergie est ensuite injectée dans une boucle d'eau tempérée souterraine de 2,5 kilomètres. Ce fluide approvisionne des pompes à chaleur décentralisées, installées au pied de chaque bâtiment. En hiver, le système extrait les calories pour chauffer les bâtiments et produire l'eau chaude sanitaire. En été, le processus s'inverse pour rafraîchir les espaces sans recourir à des climatiseurs énergivores.

Ce système de récupération d'énergie est inédit par sa taille : si des projets similaires ont déjà été mis en œuvre à petite échelle, le projet de La Saulaie permettra de produire 11 GWh d'énergie chaque année, dont 8,5 GWh de chaleur et 2,5 GWh de froid.

Porté par un investissement public de près de 20 millions d'euros, dont 7,7 millions financés par l'ADEME, ce projet s'inscrit pleinement dans la stratégie énergétique de la Métropole de Lyon. En valorisant localement l'énergie des eaux usées, le réseau permettra à terme d'alimenter 2 000 habitants et 3 500 salariés avec une énergie décarbonée, tout en garantissant un coût maîtrisé.

Claire-Sophie COEUEVEZ

MEDIECO

Claire-Sophie Coeudevez,
Directrice opérationnelle,
MEDIECO

Diplômée du master risques en santé dans l'environnement bâti (RISEB) et d'un diplôme de recherche technologique (DRT) en ingénierie de santé dans le bâtiment, Claire-Sophie assure la direction opérationnelle de Medieco, bureau d'études spécialisée en santé environnementale. Elle accompagne les acteurs du bâtiment à intégrer les enjeux de santé dans les opérations de construction et de rénovation.



Intégrer la santé environnementale dans un projet de crèche : Les Petits Pieds de Ruelle

Le multi-accueil « Les Petits Pieds de Ruelle », à Ruelle-sur-Touvre, traduit une ambition forte : concevoir un lieu d'accueil de la petite enfance performant, inclusif et attentif à la santé de ses occupants. Ce bâtiment, qui peut accueillir 50 enfants de 0 à 6 ans, dont certains en situation de handicap, a été pensé comme un espace chaleureux, lumineux et ouvert sur l'extérieur, où les choix architecturaux et environnementaux contribuent au bien-être de tous.

Pour atteindre cette ambition, la conception architecturale associe une structure bois, une isolation en paille, des murs intérieurs en terre crue, une toiture végétalisée, des panneaux photovoltaïques et de la géothermie. Mais l'intérêt du projet ne se limite pas à ses performances énergétique et carbone. La collectivité a souhaité en faire une opération pilote en santé environnementale, avec une attention particulière portée à la qualité de l'air intérieur et notamment aux perturbateurs endocriniens.

Medieco a accompagné la maîtrise d'ouvrage afin d'intégrer ces enjeux de la programmation jusqu'à l'exploitation de l'établissement. Un Plan Qualité de l'Air Intérieur a permis de formaliser les objectifs, puis de les traduire dans les pièces écrites et l'analyse des offres des entreprises. Les matériaux, produits et équipements ont été analysés au regard des émissions de COV et de formaldéhyde, mais aussi des substances classées perturbateurs endocriniens, enjeu important dans un bâtiment d'accueil de jeunes enfants.

Pendant le chantier, l'accompagnement s'est poursuivi auprès des entreprises, avec des temps de sensibilisation et des points de contrôle pour sécuriser la mise en œuvre. Cette vigilance a permis de faire le lien entre les objectifs définis en conception et les pratiques réelles de chantier, condition essentielle pour préserver la qualité sanitaire du futur bâtiment.

A la réception du bâtiment, des mesures de qualité de l'air intérieur ont été réalisées afin de contrôler la conformité du projet aux objectifs fixés. La démarche s'est prolongée après la livraison, car la qualité de l'air dépend fortement des usages quotidiens. Un guide d'achats responsables et un guide santé environnementale ont été élaborés pour accompagner la collectivité et les équipes dans leurs choix de mobilier, produits d'entretien, produits d'hygiène, jouets et loisirs créatifs.

ENERJ MEETING

LYON 2026

JOURNÉE DE L'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ET
ENVIRONNEMENTALE
DU BÂTIMENT

Tribunes

INTERVENANTS



Emmanuel FRANCOIS

DATA GOVERNANCE ALLIANCE (DG4SC)

Emmanuel Francois,
Chairman,
DATA GOVERNANCE ALLIANCE
(DG4SC)

Le bâtiment intelligent et la ville intelligente ont toujours été au centre de l'activité professionnelle d'Emmanuel François. Il a fondé en 2012 la Smart Buildings Alliance for Smart Cities (SBA) qu'il a présidée jusqu'en juillet 2022 et continue désormais son activité de promotion du Smart Building au sein du cabinet Urban Practices. Il est également membre de l'organisation ULI France où il anime le Product Council Technology & Real Estate, fondateur de la Data Governance Alliance (DG4SC) et ambassadeur de la fondation Current OS.



Vers un nouveau paysage énergétique

Comment et pourquoi le courant continu combiné au numérique s'impose aujourd'hui au niveau mondial comme la technologie pour répondre durablement aux enjeux de décarbonation de l'énergie ?

L'électrification s'accélère. Partout. Dans tous les secteurs. Résultat : la consommation électrique mondiale explose. +50 % d'ici dix ans. Soit 4 % de croissance chaque année, selon l'AIE.

Cette révolution électrique nécessite de repenser le paysage énergétique avec, en ligne de mire, un triple défi :

1. Capacité. Il faut produire plus. Beaucoup plus ;
2. Flexibilité. Nos réseaux doivent devenir agiles. Absorber les à-coups. Intégrer des sources d'énergie de plus en plus diverses et notamment intermittentes ;
3. Sécurité. Les menaces se multiplient. Physiques, avec des réseaux moins stables face à l'électronique de puissance. Cyber, avec la généralisation des systèmes connectés et l'interconnexion des réseaux.

Et en arrière-plan l'impératif de décarboner l'énergie électrique.

Un équilibre difficile. Qui exige des solutions innovantes :

- Énergie propre ;
- Efficacité énergétique ;
- Efficacité de puissance ;
- Infrastructures durables, bas carbone.

Pour y arriver : un changement de paradigme s'impose avec le grand retour du courant continu combiné au numérique. Deux chiffres parlent d'eux même :

- 20 % d'économie d'énergie
- 60 % d'économie de matière

Alors la question n'est plus de savoir si on peut s'en passer. Mais comment, et pourquoi, elle devient incontournable et surtout comment faire en sorte que notre industrie et l'ensemble des filières concernées prennent à temps ce virage technologique sous peine d'être rapidement dépassées et déclassées !



Conférences techniques et pitches

INTERVENANTS



ACE ÉNERGIE



Sophie Schlewitz,
Cheffe de projets affaires publiques,
ACE ÉNERGIE

François Birkle,
Directeur du développement
commercial,
ACE ÉNERGIE

www.aceenergie.com



Comment le Made in Europe transforme le financement de l'efficacité énergétique en France ?

Longtemps agnostique sur l'origine du matériel installé, le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) introduit désormais des critères sur le lieu de fabrication du matériel financé. D'abord imposée dans le domaine des transports pour bénéficier de certaines primes bonifiées, la « préférence européenne » est de mise pour le financement des pompes à chaleur individuelles depuis le 1^{er} Septembre 2026.

Ces nouvelles conditions d'obtention des primes bonifiées viennent favoriser la fabrication européenne et renforcer la souveraineté de l'Espace Economique Européen, face à l'afflux de produits des marchés asiatiques. Au cours de cette conférence, ACE Energie décrypte comment le « made in Europe » va façonner et transformer le financement de l'efficacité énergétique.

Pour illustrer l'application de cette nouvelle réglementation, nous reviendrons sur l'exemple de la pompe à chaleur individuelle et la réussite de quelques projets.

AGYRE



Fabio Mastroianni,
Directeur général délégué,
AGYRE

François Turland,
Président,
GROUPE BASTIDE BONDOUX

www.agyre.com



L'économie circulaire pour atteindre les seuils de la RE2020

Réduction drastique de l'empreinte carbone des bâtiments neufs, amélioration de leur performance énergétique, conception plus durable... Respecter les seuils de la RE2020, c'est le nouveau défi de la construction neuve. À horizon 2028, les seuils baisseront d'avantage et imposeront un changement de posture.

Les enjeux sont doubles : maintenir la maîtrise budgétaire tout en garantissant la conformité réglementaire.

Une situation qui pousse les maîtrises d'ouvrage à trouver de nouvelles solutions, quitte à se tourner vers des systèmes constructifs, matériaux et produits « exotiques ». Pourtant, l'intégration de logiques d'économie circulaire permet de répondre à ce nouveau défi, à condition de les intégrer suffisamment tôt pour garantir une cohérence technique et économique et réduire les écarts entre conception et exécution.

Ce sont les objectifs de notre offre commune, résultat de l'alliance de deux expertises : celle d'Agyre (bureau d'études AMO économie circulaire) et celle de Bastide Bondoux (bureau d'études thermique, carbone et fluides).

ARISTON FRANCE



Mickaël Bazerolle,
Responsable technique avant-vente,
ARISTON

www.ariston.com/fr-fr/

Décarboner une résidence collective grâce à une solution hybride PAC et chaudière gaz : retour d'expérience sur le chauffage et l'ECS

Face aux enjeux de décarbonation du logement collectif, les solutions hybrides, associant pompe à chaleur et chaudière gaz à condensation, constituent une réponse pragmatique permettant de concilier réduction des émissions de CO₂, maîtrise des coûts d'exploitation et sécurité d'approvisionnement.

À travers le retour d'expérience d'une résidence collective en zone H1, équipée pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire, cette intervention présentera les critères ayant conduit au choix de l'hybridation ainsi que les principaux défis rencontrés : couverture des besoins, production d'ECS, températures de fonctionnement, continuité de service et optimisation technico-économique.

Les résultats obtenus, les performances énergétiques, les gains carbone et les principaux enseignements du projet permettront d'illustrer les conditions de réussite d'une stratégie de décarbonation progressive et adaptée aux contraintes du résidentiel collectif.



ATLANTIC SYSTÈMES



François Bros,
Chef de projet fluides,
GROUPE EM2C

Jean-Bernard Meygret,
Prescripteur tertiaire PAC Air/Air
et traitement de l'air,
ATLANTIC SYSTÈMES

Michael La Mattina,
Chargé d'affaires tertiaire PAC Air/Air
et traitement de l'air,
ATLANTIC SYSTÈMES

www.atlantic-pros.fr

Relever le défi du confort thermique en environnement aéroportuaire : retour d'expérience sur 3 000 m² de bureaux en zone de fret, à l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry, réalisé par Groupe EM2C avec les solutions Atlantic Systèmes

Face aux exigences de la RE2020 et de la F-Gas, la conception des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation tertiaires impose une approche globale. Sur l'aéroport Lyon DC1, 3 000 m² de bureaux neufs visant la certification BREEAM Very Good ont été réalisés par Groupe EM2C avec les solutions Atlantic Systèmes. Ce projet illustre l'alliance de l'expertise et de l'accompagnement technique pour une solution adaptée à la complexité réglementaire et à un immobilier durable. 16 VRF R32 Genesis Black Line connectés à 193 cassettes assurent un zonage précis et un confort optimal été comme hiver. Groupes compacts et discrets pour simplifier l'implantation, performance à charge partielle et GWP réduit, la gamme Genesis était la meilleure réponse sur ce projet. L'installation est complétée par 8 centrales double-flux (ULTIMIO et SERENCIO) pour un traitement d'air performant et une facture énergétique réduite grâce à la récupération de calories. Atlantic Systèmes a accompagné la MOA, le BE et l'installateur de l'avant-projet à la mise en service, garantissant réactivité et conseil à chaque étape.



B.E.G. FRANCE

B.E.G.

Cyril Petit,*Prescripteur et spécialiste réseaux
Sud-Est,
B.E.G. FRANCE*www.beg-luxomat.com**La gestion de l'éclairage : comment satisfaire aux exigences du Décret BACS ?****Performance énergétique et confort des occupants.**

La gestion de l'éclairage est un levier essentiel pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments et répondre aux exigences du Décret BACS.

Les multicateurs B.E.G. adaptent l'éclairage artificiel en fonction de la lumière naturelle et de l'occupation des espaces. Cette régulation permet jusqu'à 50 % d'économies d'énergie sur l'éclairage. Associée à la détection de présence, elle contribue également à réduire la consommation de chauffage d'environ 7 % pour chaque degré de température en moins, tout en améliorant le bien-être des occupants.

Supervision connectée et évolutive.

La supervision centralisée via ViSTATION offre une vision en temps réel des principaux paramètres du bâtiment, tels que l'éclairage, les températures et l'occupation. Accessible sur tablette, ordinateur ou smartphone, cette interface évolutive facilite l'exploitation, améliore la performance énergétique et accompagne la mise en conformité réglementaire.

BIOFLUIDES

**Grégory Poupel,***Ingénieur thermicien & directeur
exécutif,
BIOFLUIDES ENVIRONNEMENT*www.biofluides.com**Résidence autonomie Saint-Louis à Cannes : un COP réel de 3,98 grâce à la récupération de chaleur sur les eaux grises**

À la résidence autonomie Saint-Louis de Cannes (97 logements), un système ERS® de 25 kW récupère la chaleur des eaux grises pour préchauffer l'eau chaude sanitaire.

Le retour d'expérience présente le dimensionnement à partir des usages réels, l'intégration hydraulique et les conditions de mise en service nécessaires pour atteindre la performance attendue.

Entre mai 2025 et mars 2026, l'installation a produit 49,3 MWh de chaleur avec un COP moyen mesuré de 3,98, auxiliaires compris, soit 36,9 MWh d'énergie nette économisée. Ce cas démontre la pertinence de la récupération de chaleur sur eaux grises pour réduire durablement les consommations d'énergie des bâtiments résidentiels, dont les résidences accueillant un public senior.

CALECHE

**Virginie Renzi,**

*Chef de projet recherche et développement,
CEA*

Etienne Wurtz,

*Responsable scientifique département technologies solaires,
CEA*

Rachel Desmaris,

*Chef de projet,
R2M SOLUTION*

www.calecheproject.eu



Rénovation des bâtiments historiques : enjeux, verrous et outils d'aide à la décision. Retour d'expérience sur l'application du projet Calèche à l'ancien musée de peinture de Grenoble

Les bâtiments historiques représentent 25 % du parc bâti européen et les rénover pose un défi majeur : allier préservation du patrimoine, efficacité énergétique et réduction de l'empreinte carbone, tout en garantissant un confort d'usage adapté aux standards de vie contemporains. Pour y répondre, le projet CALECHE a développé des outils innovants (maquette numérique, diagnostic des fenêtres anciennes, approche solaire différenciée en secteur protégé, etc..) qui alimentent un système d'aide à la décision (DSS), qui ne propose pas une solution unique mais une palette de mesures compatibles. Appliqué à l'ancien musée de peinture de Grenoble, ce cadre révèle l'importance de définir un usage précis pour surmonter les obstacles : complexité technique, effet domino des travaux (pathologies liées à l'humidité notamment), mille-feuille réglementaire, multiplicité d'acteurs, enjeux de concertation et d'acceptation sociale.

BACKTODC / NEXANS / SCHNEIDER

**Romain Sclan,**

*Chef de projets senior,
BACKTODC - VINCI ENERGIES*

Lina Ruiz,

*LVDC/MVDC project manager,
NEXANS*

Sophiane Souihi,

*Business development leader DC,
SCHNEIDER ELECTRIC*

www.backtodc.com

Retours d'expérience et études de cas : le courant continu au service du bâtiment de demain

Face à la croissance des besoins électriques et à la nécessité de décarboner nos usages, les installations photovoltaïques se développent rapidement. Pourtant, l'électricité produite par les panneaux photovoltaïques est en courant continu (DC), tandis que nos réseaux de distribution sont historiquement conçus en courant alternatif (AC).

Cette différence impose de multiples conversions : du DC vers l'AC pour la distribution, puis de nouveau vers le DC pour alimenter la majorité de nos équipements (informatique, éclairage LED, mobilité électrique, etc.). Ces transformations successives peuvent représenter jusqu'à 30 % de pertes énergétiques. Face à ce constat, le courant continu retrouve tout son sens.

Cette conférence présente des retours d'expérience concrets sur des architectures de distribution DC permettant d'alimenter directement les usages, de réduire les pertes de conversion, d'améliorer l'efficacité énergétique et de faciliter l'intégration des énergies renouvelables dans les bâtiments de demain.

CEPAC CENTRE D'EXPERTISE DE LA POMPE À CHALEUR



Arnaud Kautzmann,
Délégué général,
CEPAC

www.cepac-experts.org



Quand la pompe à chaleur est la bonne réponse, nous n'avons plus le droit de nous tromper

L'électrification du bâtiment s'accélère et la pompe à chaleur est appelée à prendre une place majeure dans la sortie des énergies fossiles. Le défi est désormais de réussir son passage à l'échelle. Conception, intégration architecturale et acoustique, raccordement électrique, mise en service, exploitation, maîtrise des charges : la massification passera par la qualité.

À EnerJ-meeting Lyon, le Club AURA du CEPAC lance son premier Appel à Manifestation d'Intérêt à destination des bailleurs sociaux.

Des projets de rénovation de logements collectifs seront accompagnés par l'expertise collective du CEPAC afin de sécuriser leur déploiement, capitaliser leurs retours d'expérience et mesurer leurs performances.

L'ambition : faire de chaque projet un démonstrateur et construire les références qui permettront à toute la filière de passer à l'échelle. Nous ne recherchons pas les projets parfaits, mais ceux qui feront progresser la filière.

CEPAC CENTRE D'EXPERTISE DE LA POMPE À CHALEUR



Arnaud Meyer,
Délégué aux affaires techniques,
AFPAC (ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LES POMPES À CHALEUR) /
CEPAC

www.cepac-experts.org



Intégration architecturale des pompes à chaleur en logement collectif

Où installer une pompe à chaleur dans un immeuble collectif ? En toiture, au sol, en façade ou dans un local technique ?

Derrière cette question se jouent la performance, la maintenance, l'acoustique, mais aussi la qualité architecturale du projet.

À l'occasion de la sortie du nouveau guide du CEPAC, cette conférence passera en revue les principales solutions d'implantation et les points techniques à anticiper : encombrement, circulation de l'air, raccordements, condensats, sécurité et règles d'urbanisme.

Objectif : montrer qu'avec une conception bien préparée, la pompe à chaleur peut trouver naturellement sa place dans le bâtiment.

CEPAC CENTRE D'EXPERTISE DE LA POMPE À CHALEUR



Arnaud Meyer,

*Délégué aux affaires techniques,
AFPAC (ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LES POMPES À CHALEUR) /
CEPAC*

François Bessac,

*Chargé d'Etudes - Acoustique,
CETIAT*

www.cepac-experts.org



cepac-experts

Intégration acoustique des pompes à chaleur en logement collectif

Comment concilier pompe à chaleur collective et confort acoustique ?

La réponse ne se trouve pas uniquement dans la fiche technique de l'équipement. Distance, orientation, environnement sonore, réverbération et transmission des vibrations influencent directement le bruit perçu par les occupants et le voisinage.

À partir du guide du CEPAC, cette conférence donnera des repères pour évaluer le risque acoustique et choisir les réponses adaptées. Écrans, enclos, désolidarisation : les solutions existent. Mais le choix le plus déterminant intervient souvent bien avant leur mise en œuvre.

CO2LLECTIF



Félicien Thiou,

*Chef de projet CO2ST,
CO2LLECTIF*

www.co2llectif.fr

www.co2st.io

CO2ST, simulateur coût - carbone : exemple et application à un projet de construction

La décarbonation du bâtiment ne pourra pas reposer uniquement sur l'évolution des matériaux : elle nécessite de repenser la manière dont les choix constructifs sont arbitrés.

Dans un contexte où les exigences environnementales se renforcent, la difficulté n'est plus seulement de réduire l'impact carbone, mais de savoir identifier, parmi une multitude de solutions possibles, celles qui offrent le meilleur compromis entre performance technique, coût et empreinte environnementale.

La conception bas carbone doit ainsi s'appuyer sur des méthodes d'analyse permettant d'objectiver les décisions dès les premières phases des projets.

En croisant données environnementales, contraintes techniques et réalités économiques, CO2ST ouvre la voie à une approche plus rationnelle et collaborative de la construction durable.



co2llectif

DAIKIN



Amelie Vaucelle,
Cheffe grands projets habitats
résidentiels & collectifs,
DAIKIN

Christophe Magnien,
Manager régional
Auvergne-Rhône-Alpes,
DAIKIN

www.daikin.fr

 [daikin-airconditioning-france](https://www.linkedin.com/company/daikin-airconditioning-france)

Décarbonation des bâtiments : comment relever les défis actuels grâce à nos solutions pompes à chaleur

Quel que soit le type de bâtiment (industriel, tertiaire ou habitat), allier confort, maîtrise des coûts et réduction des émissions de GES est l'enjeu prioritaire pour un propriétaire ou un mainteneur. Daikin guide ses clients entre le choix de l'hybridation du matériel existant ou son remplacement.

Grâce aux nouvelles pompes à chaleur haute puissance, Daikin complète ses solutions et ses moyens pour vous accompagner dans la transition et la construction des bâtiments de grandes surfaces, anciens et multiples.

Complétés par le DAIKIN SAFETY SHIELD, un protocole de formation et d'équipements de sécurité intégrés aux produits, Daikin offre à ses clients une sécurité optimale inédite sur le marché des fluides naturels.

EDF



Emmanuel Chabut,
Directeur décarbonation du bâtiment,
EDF

www.edf.fr

La PAC, une solution clef pour décarboner et électrifier le bâtiment

La décarbonation du bâtiment passe avant tout par la substitution du chauffage aux énergies fossiles par l'électricité pour atteindre l'objectif de réduction d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Dans ce contexte, la pompe à chaleur (PAC) s'impose comme la solution la plus efficace tout en valorisant les énergies renouvelables présentes dans l'air, l'eau ou le sol. Grâce à ses performances élevées, elle permet de consommer jusqu'à quatre fois moins d'énergie qu'un système fossile et de réduire de 90 % les émissions de CO₂.

Les retours d'expérience et études de terrain confirment son efficacité, y compris dans des logements peu isolés et lors des périodes de grand froid. Adaptée à de nombreux usages, la PAC améliore durablement le pouvoir d'achat grâce à la baisse des factures énergétiques, tout en contribuant à la souveraineté industrielle et à l'emploi local.

 [edf](https://www.linkedin.com/company/edf)

EMERSUS



Narciso Sena Fracaroli,
Ingénieur commercial,
EMERSUS

Jonathan Chemouil,
Directeur innovation technique,
DEMATHIEU BARD

www.emersus.io



Sécurisez vos chantiers RE2020 et E+C- en prenant le contrôle du carbone

La maîtrise de l'impact carbone est devenue un enjeu majeur dans la construction. Mais comment le piloter efficacement pendant le chantier ?

Un chantier évolue toujours par rapport à la conception initiale. Les changements de marques, de modèles ou de produits modifient l'impact carbone du projet. Ils peuvent compromettre le respect des seuils RE2020, de plus en plus exigeants, et générer des risques financiers.

Le suivi carbone en phase chantier répond à deux défis : garantir en continu la conformité réglementaire et maintenir la cohérence entre conception et réalisation en intégrant le carbone au même titre que les coûts et les délais.

Pour y répondre, emersus propose une solution dédiée au suivi carbone en phase chantier. Elle implique les responsables de chaque lot, met à jour l'ACV en temps réel pour mesurer l'impact des changements et sécuriser les décisions, tout en garantissant le respect des exigences réglementaires et des objectifs carbone. Testée sur plusieurs chantiers depuis 2023, elle permet un suivi continu, des reportings transparents et une réaction rapide en cas d'écart.

GIRASOLE ENERGIES



Damien Pyrkosz,
Responsable commerce,
GIRASOLE ENERGIES

www.girasole-energies.com



Autoconsommation : un levier de sécurisation et de performance économique

Face à un marché de l'électricité durablement instable, les décideurs énergie du tertiaire comme de l'industrie doivent repenser leur stratégie d'approvisionnement. L'autoconsommation photovoltaïque s'impose comme un actif stratégique : elle permet de figer une part significative du coût de l'électricité, tout en répondant aux obligations du décret tertiaire et à la trajectoire fixée par la loi APER.

Cette intervention décrypte les leviers concrets pour transformer une contrainte réglementaire en performance économique durable : dimensionnement fin des installations selon les courbes de charge, intégration du stockage batterie pour maximiser le taux d'autoconsommation, pilotage intelligent des flux et arbitrage entre autoconsommation et injection.

Au-delà de la technique, il s'agit de sécuriser un TCO énergétique maîtrisé, de renforcer la résilience opérationnelle des sites et d'inscrire l'entreprise dans une trajectoire bas-carbone créatrice de valeur.

GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE - GRDF

**Marine Fleury,***Ingénieure efficacité énergétique,
GRDF***Olivier Pailloux,***Ingénieur efficacité énergétique,
GRDF*www.cegibat.grdf.fr**Hybridation en tertiaire : l'école de Vallon en Sully**

Comment tirer le meilleur parti d'un système hybride PAC air/eau + chaudière THPE en rénovation ?

À travers le retour d'expérience du groupe scolaire de Vallon-en-Sully (03), cette intervention présentera les résultats concrets obtenus après le remplacement d'une chaufferie fioul. Fort de près de deux ans de suivi instrumenté et d'analyse des données, ce projet met en lumière les conditions de réussite d'une solution hybride : dimensionnement, complémentarité des énergies, performances réelles, réduction des émissions de CO₂ et pilotage dynamique selon les coûts énergétiques. Un partage d'expérience basé sur des données terrain pour mieux comprendre le potentiel et les limites de ces systèmes.

GROUPE LE TRIANGLE

GROUPE
LE TRIANGLE**Ludvine Courtot,***Directrice marketing et communication,
GROUPE LE TRIANGLE*www.le-triangle.fr**Du photovoltaïque au pilotage énergétique : comment le stockage améliore la rentabilité et la décarbonation des bâtiments ?
Cas concret**

Face à l'évolution des besoins énergétiques des bâtiments, le photovoltaïque ne constitue plus une réponse suffisante à lui seul. Associés au stockage et au pilotage énergétique, les systèmes de production locale permettent d'optimiser l'autoconsommation, de réduire les coûts d'exploitation et d'accélérer la décarbonation.

À travers un cas concret, cette conférence présente les clés d'une stratégie énergétique performante et les bénéfices d'une approche intégrée.

KELVIN°

kelvin°

Clémentine Lalande,
Cofondatrice, directrice générale,
KELVIN°

www.go-kelvin.com



Accompagner la rénovation énergétique dans le logement individuel avec l'IA

Chaque logement a une histoire. kelvin° la lit avant même le premier contact.

À partir d'une adresse, l'IA kelvin° collecte et enrichit automatiquement les données clés d'un bien - performance énergétique estimée, travaux prioritaires, aides mobilisables (CEE, MaPrimeRénov') - pour préparer le terrain avant l'intervention humaine.

Artisans RGE, conseillers en rénovation, bureaux d'études : kelvin° leur donne les bons arguments au bon moment - en prospection terrain, au téléphone ou en ligne - pour transformer plus de contacts en chantiers signés et ainsi accompagner plus de projets.

LUXIGLASS

Luxiglass <

Christophe Ricard,
Dirigeant,
LUXIGLASS

www.luxiglass.fr



Canicule : comment retrouver un confort d'été sans remplacer ses vitrages ?

En 2026, un bâtiment sur deux est confronté à de l'inconfort thermique en période estivale. Dans une grande majorité des cas, le vitrage constitue le principal point faible de l'enveloppe. Non pas parce qu'il est obsolète ou dégradé, mais parce qu'il a été conçu pour répondre avant tout aux exigences de confort hivernal, dans un climat qui n'est plus celui que nous connaissons aujourd'hui.

Face à l'urgence climatique, faut-il attendre une rénovation lourde ou est-il possible d'agir immédiatement ?

À travers plusieurs retours d'expérience, cette conférence montrera comment l'amélioration du vitrage existant permet de retrouver un confort d'été immédiatement, sans remplacement des vitrages, sans interruption d'activité et sans travaux lourds. Solution passive offrant un retour sur investissement moyen de trois ans, elle permet d'agir simultanément sur le confort des occupants, la réduction des consommations liées à la climatisation et la valorisation du patrimoine existant, en prolongeant la durée de vie des vitrages.

OBJECTIF BAS CARBONE



Rémy Rossillon,
Gérant,
OBJECTIF BAS CARBONE

Frédéric Massip,
Co-gérant,
OBJECTIF BAS CARBONE

www.label-objectifbascarbhone.com



Maîtrisez vos objectifs de décarbonation et évitez les dérives financières en chaufferie collective

Et si la décarbonation ne se jouait plus sur des promesses, mais sur des résultats ?

La performance énergétique de vos chaufferies est-elle réellement au niveau attendu ? Vos investissements produisent-ils les gains annoncés ? Comment suivre durablement votre trajectoire de décarbonation sur chaque site ?

Objectif Bas Carbone vous propose une méthode innovante pour évaluer, piloter et garantir la performance réelle de vos installations. Venez découvrir au travers d'un retour d'expérience, un outil indépendant, simple et accessible qui transforme les données de terrain en décisions concrètes et mesurables.

15 minutes pour découvrir comment faire de la performance énergétique un engagement vérifiable dans le temps.

ORANGE BUSINESS



Cyril Hommel,
Directeur practice performance
énergétique et développement
durable,
ORANGE BUSINESS

Stéphane Duby,
Direction immobilier et patrimoine,
DÉPARTEMENT DU RHÔNE

Ambre Saurat,
CEO et cofondatrice,
SMART & CONNECTIVE

www.orange-business.com



Monitoring, IoT et GTB : quelles complémentarités pour la performance énergétique des bâtiments ?

Orange Business vous propose d'écouter les retours d'expérience de son client Département du Rhône et de son partenaire Smart&Connective pour illustrer comment les technologies de connectivité, d'intelligence des données, des objets connectés se complètent pour automatiser la collecte et l'analyse des consommations et des factures d'énergie et fluide, mais aussi pour constituer des systèmes innovants pour la Gestion Technique du Bâtiment (GTB).

Orange Business conclura cet atelier par une mise en perspective de nouveaux services technologiques permettant de massifier la valorisation de la flexibilité électrique pour les bâtiments tertiaires.

PROMOTELEC SERVICES



Florence Delettre,
Directrice générale,
PROMOTELEC SERVICES

Emmanuel Chabut,
Directeur décarbonation du bâtiment,
Direction de la stratégie et du développement du pôle clients, services & territoires,
EDF

Adrien Touzet,
Ingénieur consultant, Pôle R&D - Études prospectives,
POUGET CONSULTANTS

www.promotelec-services.com



Accélérer la décarbonation des logements collectifs équipés de chaudières gaz individuelles ou collectives : guide des solutions

La décarbonation du logement collectif est un enjeu majeur pour atteindre les objectifs de la PPE 3 et de la SNBC 3.

Fruit de l'étude Promotelec réalisée par Pouget Consultants avec EDF, le Guide des solutions 2026 rassemble des fiches techniques opérationnelles dédiées aux solutions bas carbone, individuelles et collectives : systèmes thermodynamiques (pompes à chaleur), réseaux de chaleur et chauffage électrique performant.

Outil d'aide à la décision, il propose des solutions compétitives et adaptées aux contraintes des logements collectifs pour remplacer les chaudières gaz. Cette mallette pédagogique est directement utilisable par les maîtres d'ouvrage et les bureaux d'études afin d'accélérer le déploiement de solutions de chauffage décarbonées.

À travers cette démarche, Promotelec poursuit sa mission de promotion des solutions et usages électriques pour accélérer l'électrification du bâtiment, en s'appuyant sur la certification comme levier de qualité et de transition énergétique.

SOBRE ENERGIE, UNE SOLUTION DEEPIKI



Arnaud Versaveaud,
Co-directeur général,
SOBRE ENERGIE

Raphaël Cluet,
Manager customer success,
DEEPIKI

www.sobre-energie.com



De la donnée à l'impact : piloter durablement la performance énergétique des actifs immobiliers

Compteurs, GTB, factures... la donnée énergétique est omniprésente. Pourtant, sans structuration ni gouvernance claire, elle se transforme difficilement en décisions opérationnelles et en résultats mesurables. Dans un contexte de renforcement des exigences réglementaires, d'une hausse des coûts de l'énergie et d'objectifs RSE structurants, la performance énergétique devient un enjeu de pilotage stratégique, en particulier pour les patrimoines multisites. Cette conférence propose un retour d'expérience client, accompagné par Sobre Energie-Deepki dans la mise en œuvre d'une démarche de pilotage (dimension plateforme et plus-value energy management).

Objectif : comprendre comment transformer la donnée en indicateurs lisibles et actionnables, puis accélérer la prise de décision et engager le passage à l'action à l'échelle de l'ensemble de son parc :

- Fiabilisation et consolidation de la donnée énergétique d'un parc multisites
- Scénarios d'investissements et plans de travaux
- KPI digitalisés et passage à l'action accéléré
- Energy management : l'atout pour des gains quick wins

THEWATCHDOG



Victor Poilane,

Directeur général - Direction du
développement,
THEWATCHDOG

Nicolas Rignanese,

Dirigeant,
EVOLIA

www.thewatchdog.io



**GTB clé en main : conformité ne veut pas dire performance.
Retour d'expérience pour une enseigne de restauration, entre
conformité BACS, energy management et performance réelle**

Dans les bâtiments tertiaires, réduire les consommations énergétiques sans dégrader le confort des occupants ni l'exploitation est un défi permanent. Le projet mené par Evolia et TheWatchDog pour une enseigne de restauration illustre cette réalité. L'objectif n'était pas seulement de déployer une GTB conforme au décret BACS, mais de construire une architecture standardisée, capable de superviser des sites hétérogènes, fiabiliser les données et piloter la performance énergétique à l'échelle du parc.

Grâce au sous-comptage des usages, à la supervision des équipements et à l'analyse des données, les dérives sont détectées, les performances comparées et les actions prioritaires. Sur le site pilote de Carcassonne, cette démarche a permis jusqu'à 46 % d'économies d'énergie.

Cette expérience rappelle qu'il est essentiel de distinguer 3 niveaux souvent confondus : la conformité, l'architecture technique et l'energy management. La conformité constitue un point de départ ; seule une GTB exploitée, adaptée aux usages réels d'un site et suivie, permet d'obtenir des résultats durables.

WILO



Georges Carvalho,

Manager national de la prescription,
WILO FRANCE

www.wilo.com/fr/fr/

**Des mesures proactives pour plus d'écologie, de rentabilité et de
durabilité : retour d'expérience**

Dans le contexte de la lutte contre le réchauffement climatique, un certain nombre de dispositifs réglementaires fixent des objectifs, à moyen et à long terme. Dans ce cadre réglementaire, Wilo, spécialisé dans la conception et la fabrication de systèmes de pompes innovants, a déployé Wilo-Energy Solutions pour vous permettre d'engager la transition énergétique à l'aide de mesures d'efficacité proactives. Cette initiative est adaptée à tous les types de bâtiments (tertiaires, logements, industriels) et nos retours d'expérience montrent que cette solution permet au maître d'ouvrage :

- d'économiser de l'énergie,
- de réduire ses coûts,
- de prolonger le cycle de vie de son installation,
- de réduire son empreinte environnementale.



**ENER
MEETING**
2027

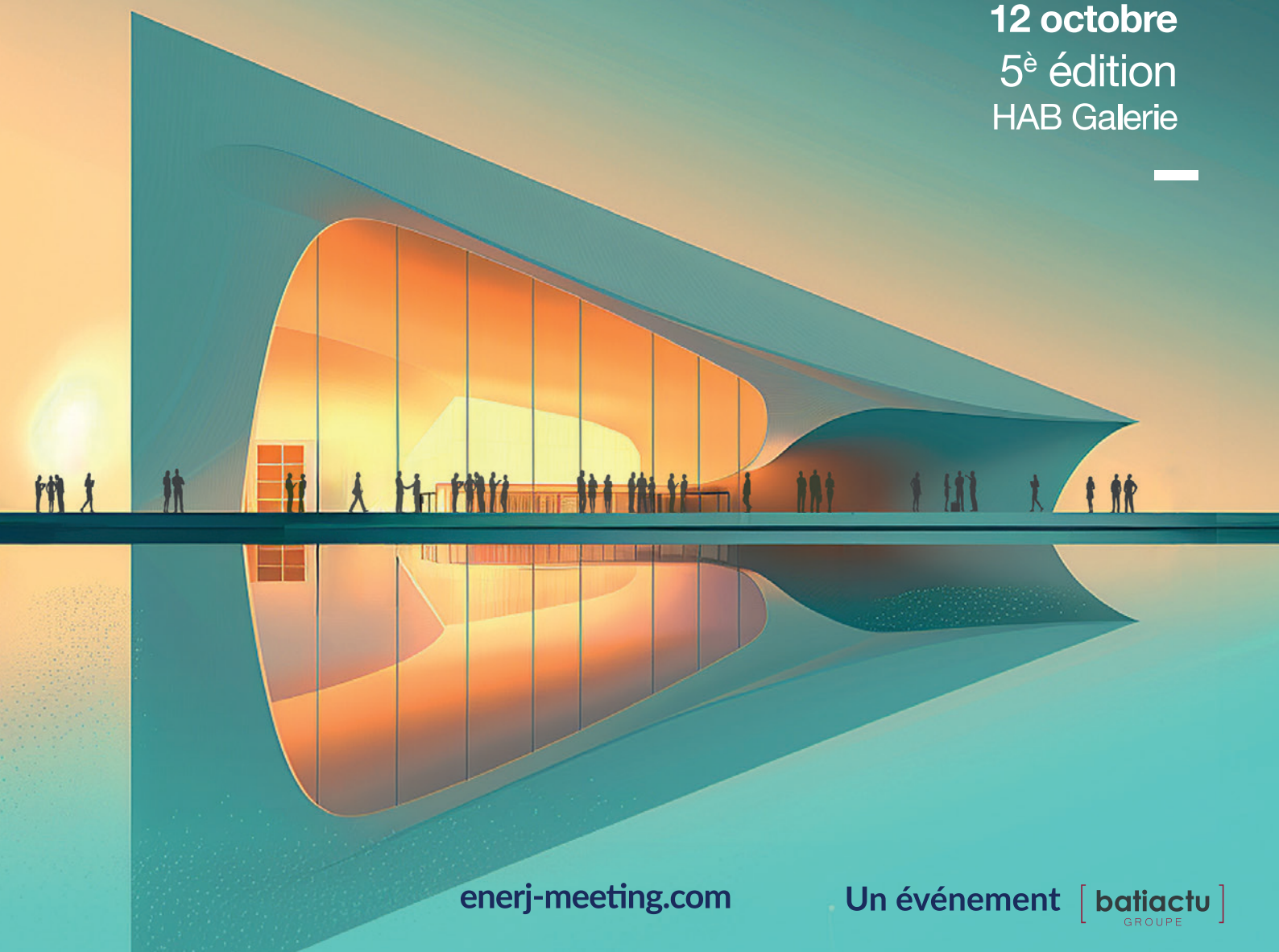
LA JOURNÉE DE
LA PERFORMANCE
ENVIRONNEMENTALE
DU BÂTIMENT

Paris
23 février
11^e édition
Carrousel du Louvre

BÂTIR 2050 MAINTENANT

Marseille
1^{er} juin
1^{ère} édition
Palais de la Bourse

Nantes
12 octobre
5^e édition
HAB Galerie



enerj-meeting.com

Un événement [**batiactu**]
GROUPE